



F S S P X



# Pour qu'Il Règne

Le sacerdoce catholique

Le Bienheureux abbé Edouard Poppe  
Le sacerdoce selon le Cardinal Mercier  
Le prêtre selon Saint Pie X  
In memoriam: M. l'abbé Daniel Van Namen





# Éditorial



Prêtre de l'Eglise

Le Prêtre, que Dieu choisit du milieu des hommes, est appelé par son évêque, au nom de l'Eglise, pour le seconder dans sa mission apostolique. Cette mission est double. Elle consiste à offrir à Dieu, le Culte et la prière qui lui sont dus de la part des hommes ; et ensuite à s'adresser aux hommes, au nom de Dieu, pour les instruire, les sanctifier, et les conduire au salut éternel.

Pour cela, le prêtre reçoit l'imposition des mains de l'évêque dans l'ordination sacerdotale. Perpétuellement consacré à Dieu, devenu un autre Christ, il est capable d'agir sur le corps sacramentel de Jésus-Christ par la messe et sur son corps mystique, en ses membres, les baptisés, pour les conduire à Dieu.

« Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie ». Cette parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses apôtres justifie l'action missionnaire de Saint Pierre et des apôtres, et après eux, du Pape et des évêques : ils parlent et agissent, pour le salut éternel des hommes, avec l'autorité qu'ils ont reçue de Jésus lui-même. Cette parole révèle la nature hiérarchique de la mission d'évangélisation : c'est une vérité de notre Credo sur l'Eglise. A leur tour, les évêques envoient en mission les prêtres qui leurs sont subordonnés. Cet envoi s'appelle la mission canonique, car elle est codifiée par le droit de l'Eglise. Elle donne aux prêtres la juridiction sur les fidèles. Sans elle, certains actes du ministère sacerdotal, comme le sacrement de pénitence et le sacrement de mariage, sont invalides. Cependant, en cas d'urgente nécessité spirituelle des fidèles – situation prévue par le droit de l'Eglise – un prêtre dépourvu de mission canonique, peut agir valablement au cas par cas. C'est à ce titre que l'action pastorale des prêtres de la Fraternité Saint Pie X est valide : ils ont secouru les fidèles privés des secours spirituels fiables, par la rupture et la désacralisation amorcée au Concile Vatican II et imposée ensuite. Depuis quelques années, cette situation de « secourisme » a été normalisée par le Pape, au moins pour les confessions et les mariages<sup>1</sup>.

Les pages qui suivent, traitent du sacerdoce, à la suite du saint Pape Pie X, par l'évocation de figures exemplaires belges : le Cardinal Mercier, l'abbé Pope et le regretté Monsieur l'abbé Daniel Van Namen récemment rappelé à Dieu. Ce dernier, comme ses illustres prédécesseurs, manifestait un attachement profond à la nature hiérarchique de l'évangélisation par l'Eglise. Cet attachement est un des points d'ancrage qui nous fait catholiques.

<sup>1</sup> 2013 : affirmation explicite de la juridiction des confessions ; 2017 : consignes aux évêques en faveur des mariages par les prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.

Trimestriel - Printemps 2020  
Numéro 140

Éditeur :  
Abbé Patrick Duverger  
Rue de la Concorde, 37  
1050 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 550 00 20  
Fax : +32 (0)2 550 00 29

Les articles de notre bulletin  
paraissent sous la responsabilité  
de leurs auteurs.

Courriel : [info@fsspx.be](mailto:info@fsspx.be)  
Site : [www.fsspx.be](http://www.fsspx.be)

## Sommaire

Prêtre de l'Eglise 4

## Dossier : Le sacerdoce catholique

- Un saint prêtre de chez nous:  
le Bienheureux abbé Edouard Poppe 6
- Le sacerdoce d'après le Cardinal Mercier 14
- Le prêtre selon Saint Pie X 21
- In memoriam: M. l'abbé Daniel Van Namen 32

## Références Chrétiennes

- Spiritualité : Retraite avec Saint Jean - La Passion du Christ 36
- Catéchisme de Saint Pie X : L'Ordre 38

# Pour qu'Il Règne

Versements et soutien financier :  
Veuillez procéder par virements bancaires à :  
"Fraternité Saint-Pie X"  
et effectuer vos virements au profit du compte :  
ASBL Fraternité Saint-Pie X  
BIC : GEBABEBB  
IBAN BE20 0016 9750 5656

Ou par chèques au nom de:  
"Fraternité Saint-Pie X"

Prix : 3,50 €  
Abonnement normal :  
35 € (4 numéros + frais d'envoi)  
Abonnement de soutien : 50 €

## Chroniques

- Actualité de l'Eglise 40
- Chronique du prieuré 50

Un saint prêtre de chez nous :

# le Bienheureux abbé Edouard Poppe (1890-1924)

---

Abbaye d'Averbode (Belgique) E. VANMAEI, O. Praem.

---

Edouard Poppe naquit à Tamise (Belgique), le 18 décembre 1890. Il était l'aîné de onze enfants. Son père, chrétien exemplaire, était boulanger de métier. Edouard le perdit en 1907, alors qu'il avait à peine seize ans. Après avoir fait ses études primaires à l'école des Frères, dans sa ville natale, Edouard entra au Petit Séminaire de St-Nicolas et, une fois achevé son service militaire, il entra, à Louvain, au séminaire philosophique Léon XIII, où il acquit, en 1913, le doctorat en philosophie thomiste. De là il passa au Grand Séminaire de Gand, où il fut ordonné prêtre le 1er mai 1916. Le lendemain de son ordination, il fut nommé vicaire, dans la ville épiscopale, de la paroisse ouvrière de Sainte-Colette. Après y avoir fondé l'Œuvre des Catéchistes Eucharistiques, il devint gravement malade et son évêque le nomma, en octobre 1918, recteur d'une communauté de Religieuses à Moerzeke. Il y resta pendant quatre ans, presque continuellement infirme et alité. En 1922, à la





demande de Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines, il partit pour Bourg-Léopold, où il fut chargé de la direction spirituelle des Cibistes (c'est-à-dire de la Compagnie des Infirmiers Brancardiers, Séminaristes et Religieux de l'armée belge). Fin décembre 1923, l'abbé Poppe quitta Bourg-Léopold pour aller passer les vacances de Noël chez sa mère, à Moerzeke. Son état de santé y devint alarmant et il ne put plus quitter le lit. Après plusieurs alternatives de crises et de courtes améliorations, il mourut d'une mort sainte, mais quasi inopinée, le matin du 10 juin, alors qu'il se préparait à célébrer la Messe. Le 16 juin, il fut enterré au cimetière paroissial de Moerzeke. Son enterrement fut un vrai triomphe. C'est là qu'il reposa en paix, 38 années durant, dans son humble tombeau, devenu un lieu de pèlerinages ininterrompus. Le 3 septembre 1962, par ordre de l'Autorité diocésaine, ses restes mortels furent exhumés, en vue de l'examen canonique, et furent transférés, le dimanche 8 septembre, en la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge, avec grande solennité, dans une magnifique chapelle funéraire, en présence de 14 évêques, parmi lesquels Son Exc. le Nonce Apostolique en Belgique et l'évêque diocésain, de 4 abbés mitrés, d'une foule de prêtres et religieux, et de plusieurs milliers de fidèles. A titre d'information nous rappelons ici, que l'ouverture du procès informatif diocésain pour la Cause de béatification de l'abbé Poppe fut décrétée à Gand, le 12 décembre 1945. Cent et trois personnes furent appelées à venir porter témoignage : 1 évêque, 48 prêtres diocésains, 28 religieux, 10 religieuses et 16 laïcs. Le volumineux dossier du procès fut remis à la Congrégation des Rites en 1952. Et les nombreux écrits du Serviteur de Dieu, présentés à Rome, en vue de la béatification, furent approuvés par la Sacrée Congrégation, en janvier 1959. Un nombre vraiment extraordinaire de « Litterae Postulatoriae » pour l'introduction de la cause à Rome fut envoyé au Saint-Père le Pape, parmi lesquelles figurent celles de 17 cardinaux, 3 patriarches, 112 archevêques, 283 évêques, 12 préfets apostoliques, un grand nombre de supérieurs généraux d'ordres et congrégations religieuses, d'associations religieuses et d'Action Catholique, et de plusieurs représentants éminents du laïcat, parmi lesquels leurs Majestés le Roi Baudouin de Belgique et la Reine-Mère Elisabeth. Tout laisse donc prévoir que cette introduction ne tardera plus longtemps. (NDLR : il sera béatifié le 3 octobre 1999)

## Ma première rencontre avec l'abbé Poppe

L'auteur de cet article compte parmi les grandes grâces de sa vie d'avoir rencontré sur son chemin le saint prêtre et de l'avoir eu comme collaborateur (depuis 1920 jusqu'à sa mort, en 1924), pour l'Œuvre de la Croisade Eucharistique Pie X, dont l'abbé Poppe a été en Belgique l'apôtre zélé et le saint animateur. Ce fut au mois de mars 1920, qu'avec l'approbation de l'épiscopat belge, un mouvement eucharistique pour les enfants et la jeunesse fut lancé à l'abbaye d'Averbode, de l'Ordre de Prémontré, en Belgique. A peine le mouvement lancé, la Divine Providence voulut se servir d'un séminariste du diocèse de Gand, pour nous mettre en contact avec l'abbé Poppe, qui, en ce temps, était recteur au couvent des religieuses de St-Vincent à Moerzeke.

Voici le texte de la lettre dans laquelle il nous signale le saint prêtre : « *Mon père, si vous voulez être absolument certain que le mouvement eucharistique, que vous voulez inaugurer, produise des fruits abondants, il faut vous assurer, coûte que coûte, le secours de M. l'abbé Poppe, recteur au couvent de Moerzeke. C'est un saint prêtre comme il y en a probablement peu. Il serait l'homme par excellence pour vous aider. Je vous demande avec insistance de vouloir prier et faire prier, pour que Notre-Seigneur vous accorde cette grâce. Il me semble qu'alors un magnifique plan d'apostolat eucharistique se réalisera sous peu* ». Les événements - ont prouvé que le zélé séminariste, sans s'en rendre compte, avait joué un rôle de prophète. Suivre ce bon conseil n'était pas difficile. Tout en confiant le succès de l'entreprise au bon Dieu et à la Sainte Vierge, une lettre partit pour Moerzeke, demandant à l'abbé Poppe de vouloir collaborer au mouvement eucharistique projeté. Sa réponse ne tarda pas. Elle était datée du 15 mars 1920. En voici le contenu: « *Mon Père, j'ai bien reçu votre aimable invitation. La « Croisade Eucharistique » ne me laisse nullement indifférent, bien au contraire. Ecrivez-moi donc ce que vous désirez de moi: je ferai ce que je peux. Mais. Je suis toujours malade et ne travaille que par intervalles, de mon lit. Comptez donc sur ma coopération, mais d'une façon libre et irrégulière. Pour ce qui regarde l'action eucharistique, ce que j'ai surtout au cœur, c'est de faire en sorte que la Sainte Communion soit pour les enfants une source de formation chrétienne intense, et que le nombre des communions soit complété par leur*



qualité, et par la ferveur des communicants. Il me semble que jusqu'à présent, on n'a pas toujours fait assez attention à cela. Non seulement vouloir que nos enfants communient fréquemment, mais aussi leur apprendre à mieux profiter de leurs communions. Et puis, veiller aussi à ce que la vie de nos enfants devienne mariale, précisément parce que la dévotion à Jésus est mariale. Voilà, une préoccupation étroitement liée à mes désirs d'apostolat eucharistique. J'espère qu'avec cela vous en savez assez. Je prie pour votre entreprise et Je vous promets ma- meilleure aide ».

Quelques semaines plus tard, je me rendis à Moerzeke, pour faire connaissance avec celui qui allait devenir l'âme de l'œuvre commencée. Je le vois encore devant moi, à cette première entrevue, assis dans son lit, me souhaitant la bienvenue et me demandant bien simplement ma bénédiction- Il portait un chapelet au cou et devant lui, sur le lit, se trouvait un crucifix, qu'il fixait de temps à autre du regard pendant la conversation. Sur un piédestal, pas loin de l'extrémité du lit, se trouvait une statue de la Vierge de Lourdes, sous les yeux de laquelle il priait et travaillait. Ainsi je le trouvai la première fois, ainsi je le trouvai à toutes mes visites ultérieures, ayant sur le visage un sourire, avec un je-ne-sais-quoi de céleste, comme d'une âme toute perdue en Dieu. Après un fervent « Ave Maria », ce que l'abbé Poppe ne négligeait jamais, nous nous mîmes au travail. Tout le mouvement de la « Croisade Eucharistique », tel qu'il existait déjà, fut passé en revue avec soin, et les grandes lignes, d'après lesquelles l'œuvre devait évoluer à l'avenir, furent tracées. La sainte Croisade devait devenir une œuvre de formation eucharistique intense, dans le plein sens du mot... Les adhérents devaient apprendre à profiter pleinement des grâces eucharistiques, afin de devenir de plus en plus conformes au Christ, dans toutes les manifestations de la vie, La Sainte Vierge Marie devait y jouer son rôle de Médiatrice. Avant tout, il était nécessaire de prier et de faire prier à cette intention. Ce ne serait qu'à ce prix que l'œuvre conduirait un grand nombre d'âmes à Jésus et à Marie. Avec quelle insistance le saint prêtre revenait sur cet « *unum necessarium* », dans chaque entretien ou dans chaque lettre: « Mon Père, est-ce qu'on prie pour la Croisade?... C'est bien là un point essentiel!... Travaillons avec courage et n'attendons les fruits de notre travail qu'après des mois, même après des années. Oh que Notre-Seigneur est content quand il voit qu'on est sûr de Lui et qu'on se confie entièrement à Lui. Soyons nous-mêmes des exemples et attendons

tout du sacrifice de nous-mêmes! Sans ce sacrifice personnel, nous n'arriverons jamais à faire couler sur les âmes les grâces du Sacrifice de Jésus. Notre vie est bien courte et nous devons être tellement pénétrés de l'Esprit de notre Sacerdoce, que notre vie ne soit rien de moins qu'une vie de victime, toute consumée pour les âmes. Le sacrifice doit nous inspirer quand nous écrivons, il doit donner de la couleur à nos paroles et de la force à nos phrases. Le sacrifice doit être comme la vie de notre âme, en tout ce que nous faisons et disons... Cela peut coûter ce que cela veut, « *Paratum cor meum* » ; mon cœur est prêt... « *Adveniat Regnum tuum!* » Que votre Règne arrive!... Mais, n'oublions pas non plus que le « *Regnum* » a commencé à se réaliser par l'« *Ave Maria* ». Faites que dans la Croisade il y ait beaucoup de place pour Marie, alors il y aura aussi beaucoup de place pour Jésus... Croisons à l'efficacité de la « *vraie dévotion* » à la Sainte Vierge ! » Et, quand je fus sur le point de le quitter : « Mon cher frère, dit-il, priez bien pour moi et demandez à Marie, qu'Elle tire de mon être misérable toute la gloire que Jésus en peut tirer ».

### Physionomie spirituelle

La biographie de l'abbé Poppe, écrite par un de ses amis intimes, l'abbé Jacobs, nous fait connaître admirablement la vie intérieure intense et l'âme apostolique du saint prêtre. Qu'il me soit permis de communiquer ici mes impressions personnelles, dont je conserve bien vif le souvenir. L'abbé Poppe avait l'extérieur simple et modeste, le visage souriant et sympathique, plein d'intelligence et de bonté. Sa parole était cordiale et gaie, spirituelle et pleine d'images. Il avait un goût prononcé pour la sainte pauvreté, et ne craignait pas d'en faire extérieurement profession, quant à son habillement, le mobilier de sa chambre, les objets à son usage ou dont il se privait volontiers totalement, par amour pour la pauvreté. C'était la seule chose, me semble-t-il, en quoi il ne suivait pas le train général et les usages de ses confrères. Il ne faisait pas de longues prières vocales, mais celles qu'il faisait, il les accomplissait avec une dévotion impressionnante. Un simple signe de croix valait toute une prédication. Il jugeait aussi toujours tout du point de vue surnaturel et en esprit de foi, Il recourait en toutes circonstances avec grande fidélité à la prière, avant de décider quoi que ce soit, de donner un conseil, d'écrire une lettre, etc., étant pleinement convaincu de la nécessité absolue de la grâce en tout. Il se recueillait fréquemment, à la maison ou en voyage, ainsi que pendant





L'abbé Poppe avec le Cardinal Mercier

ses entretiens et conférences. On pouvait alors constater par tout son maintien, qu'il s'efforçait visiblement de rester autant que possible sous l'influence actuelle de la grâce. C'est surtout en ces occasions qu'il recourait fidèlement à sa chère Médiatrice, comme il aimait à appeler la Sainte Vierge, et qu'il attendait tout de son intervention. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui aimât autant la Sainte Vierge que l'abbé Poppe et qui ait pratiqué avec autant de fidélité et de profit spirituel la « vraie dévotion » à la Très Sainte Vierge de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Lui-même a avoué que, s'il y avait quelque chose de bon en sa vie, il le devait à cette merveilleuse dévotion, dont il se faisait en toutes circonstances l'apôtre zélé et convaincu.

Quant au reste, tout le train de sa vie quotidienne était simple et quasi ordinaire. C'est bien à cause de cela qu'il est si encourageant à imiter. Il ressemble en cela à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, envers laquelle il avait une tendre dévotion, précisément à cause de sa « petite voie », pleine de simplicité évangélique. La voie que l'abbé Poppe a suivie dans sa vie spirituelle est, extérieurement, non moins ordinaire que celle de la sainte de Lisieux. Mais le bon Dieu, qui avait des vues toutes spéciales sur lui et avait disposé que sa vie serait courte, l'avait gratifié d'une espèce de charisme, si je peux m'exprimer ainsi. Nonobstant son extérieur tout modeste, une influence surnaturelle mystérieuse semblait émaner de lui et s'emparer irrésistiblement des âmes qui entraient en contact avec lui. On sentait l'Esprit de Dieu, parlant et agissant en lui. Un entretien avec l'abbé Poppe était une véritable grâce, et on sortait de chez lui éclairé, réconforté et stimulé au bien. Tandis que lui-même restait dans l'aridité et l'obscurité, comme nous le savons par ses lettres à son directeur spirituel, tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher s'en allaient consolés et en paix.

Le Cardinal Mercier, de sainte mémoire, avoua que seulement deux personnages, durant sa longue vie, lui avaient fait cette profonde impression de sainteté: le Saint Pape Pie X et l'abbé Poppe. Rien d'étonnant dès lors, que, pendant les dernières années de sa vie, celui-ci ait été choisi comme conseiller et directeur spirituel par un grand nombre d'âmes, surtout sacerdotales, et que par là, il soit devenu comme le centre animateur de ce qui s'opérait de bien, à cette époque, en Belgique. Il ne suffisait plus à la tâche. C'est pourquoi, il avait supplié le Seigneur, vu son incapacité, de vouloir accepter le sacrifice de sa vie, pour que, en mourant, il obtînt en retour, de se voir multiplié dans une multitude de saints et zélés confrères. Le bon Dieu exauça cette prière et continue par son exemple et ses nombreux écrits à susciter partout des âmes, surtout sacerdotales, désireuses de marcher sur ses traces et de continuer son apostolat.



L'abbé poppe en 1910

## Théories ascétiques

Quelles sont les théories du pieux abbé sur la vie ascétique et apostolique sacerdotale? A cette question je réponds que l'abbé Poppe était dans le plein sens du mot l'homme de la primauté de la grâce, vivant lui-même intégralement et logiquement de cette doctrine, sans toutefois méconnaître ou négliger les moyens naturels. Comme il le dit lui-même: « *Pour sauver la société chrétienne, aucune institution ou force naturelle ne doivent être exclues ; mais, ajoutez-il immédiatement, aucune d'elles n'est suffisante. Dans tous les domaines leur incapacité a fourni ses preuves. La société a besoin d'un secours supérieur et d'une impulsion surnaturelle. Tout doit être restauré dans le Christ et par le Christ. Or le Christ, c'est avant tout l'Hostie* ». Voici, par exemple, quelques textes de l'Écriture sainte qu'il aimait à citer et à commenter, dont il vivait lui-même et qu'il inculquait continuellement aux autres : « *Sine Me nihil potestis facere* » - « *Omne*

*quod natum est ex Deo vincit mundum* » - « *Haec est Victoria quae vincit mundum, fides vestra* » - « *Amen, amen dico vobis, qui credit in Me, opera quae ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet* »... Mr Poppe était vraiment l'homme de la foi vive, et de la vie pleinement et intégralement conséquente à cette foi.

Voici en quelques sentences sa conception sur la vie sacerdotale et apostolique, formulée, comme il le fait dans ses écrits :

1. Jésus m'a revêtu de son Sacerdoce pour continuer son Œuvre Rédemptrice. Ce Sacerdoce est pour moi un titre à des grâces spéciales de sanctification. Je ferai le bien dans la mesure de cette sanctification. C'est ce qui compte avant tout le reste : « *Pro eis sanctifico meipsum* ». Je suis obligé de me sanctifier, en tant que prêtre et apôtre.

2. Pour me sanctifier, je ne dois pas nécessairement quitter le monde ou délaisser le ministère sacerdotal, mais je dois trouver, de par la Volonté de Dieu, dans ce ministère même, un moyen de sanctification efficace. Dans l'ordre établi par Dieu, qui veut les deux: ma sanctification et mon apostolat, cela doit être possible, à condition d'organiser ma vie d'après les directives de l'Évangile... Donc: « *Cibando cibor* ». A cette fin, dans toute la pratique de ma vie personnelle et de mon apostolat sacerdotal, je donnerai toujours la préférence aux moyens surnaturels, comme nous l'enseigne l'Évangile et l'exemple des saints... J'observerai la vraie hiérarchie des valeurs : « *Travailler est bien, prier est mieux, souffrir est le meilleur* ».

3. La Sainte Eucharistie est, dans le plan divin, le moyen de sanctification par excellence pour moi prêtre, et pour les âmes qui me sont confiées. Je puiserai moi-même abondamment et de la façon la plus fructueuse, à cette source de grâces, et j'y conduirai les autres, spécialement les enfants et les jeunes.

4. Dans la Rédemption du genre humain, Marie est constituée par Dieu-même Corédemptrice et Médiatrice de toutes les grâces. Si nous voulons nous conformer pleinement au plan divin, nous ne séparerons Jamais Jésus de Marie, comme nous l'enseigne si bien Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, dans la « Vraie Dévotion ».

5. Le Christ a confié sa mission à son Église. La Hiérarchie Ecclésiastique est le canal extérieur visible de la grâce. Nous devons nous sauver et nous sanctifier dans le sein spirituel de notre Mère la Sainte Église. Donc : toujours et en toutes choses : « *sentire cum Ecclesia* », dans un esprit d'humble soumission et de filiale dépendance



envers la Hiérarchie, parce que Nôtre-Seigneur a dit : « *Qui vos audit. Me audit* ». De là le triple caractère de la spiritualité de l'Abbé Poppe : elle est eucharistique, marial et hiérarchique. Cela apparaît nettement dans tous ses écrits ascétiques et pédagogiques.

## L'apôtre des prêtres

L'abbé Poppe était dévoré de zèle pour l'avènement du Règne de Dieu. Or il comprenait pleinement que ce Règne est confié en grande partie aux prêtres, et que l'efficacité de l'apostolat sacerdotal dépend souverainement de leur sanctification personnelle. De là sa soif ardente de leur perfectionnement spirituel. Il disait un jour : « *On se plaint qu'il y ait trop peu de prêtres. Ce n'est pas tout à fait exact. La vérité est, qu'il y a trop peu de saints prêtres. Si par nos sacrifices et prières nous obtenions, ne fût-ce qu'un seul saint prêtre chaque année, en peu de temps le monde serait sanctifié... Je brûle du désir de l'avènement du Règne de Dieu dans les âmes sacerdotales. Mais, Je suis si pauvre, que je serai consumé avant la venue de ce Règne tant désiré* ». Il aurait fallu entendre l'accent de sa voix quand il parlait aux prêtres de la grande œuvre de leur sanctification. « Oui, chers confrères, écrit-il à un groupe de prêtres en retraite, vous devez être des saints, vous ne pouvez pas être des prêtres vulgaires. Sinon, votre zèle et vos peines aboutiront à fort peu de chose et vos brebis vous échapperont et se perdront en grand nombre. Un saint fait plus avec un seul mot qu'un travailleur ordinaire avec toute une série de sermons. Les paroles d'un saint prêtre frappent, touchent et remuent, elles transforment les âmes et les renouvellent d'une façon étonnante; elles sont nées de la grâce, de la prière et de la pénitence; elles sont pleines de la force de Dieu-même. Mes chers confrères, ayez de la science et du talent; mais soyez avant tout des hommes de prière et adonnés à la pénitence : soyez des saints ! »

L'abbé Poppe connaissait par expérience les dangers qui menacent les prêtres diocésains, vivant seuls au milieu du monde, dans le souci et le tracassé du ministère des âmes. Il savait combien, au milieu des circonstances, parfois bien défavorables, de l'apostolat absorbant de nos temps modernes, il est difficile de persévérer dans toute la ferveur des années de séminaire, et qu'il faut pour cela parfois de l'héroïsme. Comme il comprenait que très souvent le ministère des âmes devient une pierre d'achoppement pour le prêtre, il fait

entrevoir à ses confrères comment ils doivent se comporter et s'y prendre, dans les menus détails de la vie quotidienne » pour faire concourir le tout à la grande œuvre de leur sanctification. C'est cette méthode simple et directe qui faisait le grand charme de ses entretiens et conférences, et qui fait encore celui de ses écrits. Afin de mieux réussir et de triompher de tous les obstacles, il conseille à ses confrères d'aller toujours à Marie : « *C'est bien Elle, dit-il, qui vous apprendra cet art parfois bien difficile. Allez donc avec pleine confiance à Marie... C'est Elle qui accomplira en vous ce que tant d'autres prêtres ont essayé en vain* ».

Pour encourager les prêtres de bonne volonté et les munir contre le péril de l'isolement, il fonda, pour ceux qui s'étaient mis à sa suite, la ligue des « filioli » ou « petits frères », s'encourageant mutuellement à la ferveur et à la fidélité. « *N'attendons pas, disait-il, pour commencer pour de bon ce travail si urgent, que l'un ou l'autre de nos confrères prenne les devants et nous entraîne à sa suite ; non, soyons nous-même cet entraîneur et présentons-nous avec courage au Seigneur, pour qu'il commence avec nous.* » L'abbé Poppe m'a un jour confié, qu'étant devant le Tabernacle, lui-même s'était offert pour ses confrères à Notre-Seigneur. Sa prière a été exaucée. Il est devenu comme une lumière sur le candélabre, pour éclairer les âmes sacerdotales entrant en contact avec lui.

## L'éducateur des enfants

Il y a une autre catégorie d'âmes, qui était, non moins que les prêtres, l'objet de prédilection de l'abbé Poppe : les enfants. Il comprenait pleinement la valeur prépondérante et l'importance capitale de leur formation religieuse pour l'avenir de l'Eglise, et il les voulait gagner tous à Nôtre-Seigneur, surtout en les faisant vivre d'une vie eucharistique intense. Le nom du saint prêtre et son apostolat auprès des enfants sera lié pour toujours, en Belgique, au mouvement de la « Croisade Eucharistique ». Déjà du temps qu'il était vicaire à Gand, il avait fondé une espèce de ligue de communions pour les enfants, et l'Œuvre des Catéchistes Eucharistiques. D'après son propre témoignage, il considérait la « Croisade Eucharistique » comme la plus belle œuvre de sa vie. Il y a consacré les dernières années de son existence. C'était le temps de sa vie de prière intense et, à cause de sa maladie, de son isolement, C'est de cette époque féconde que datent la plupart de ses écrits ascétiques et pédagogiques. Il les composa le plus souvent,



étendu sur son lit de malade ou sur sa chaise-longue, dans le jardin du couvent. L'apostolat eucharistique de l'abbé Poppe visait un triple but: il voulait amener les enfants à la pratique de la messe et de la communion fréquentes, ferventes et mises en pratique. Il appuyait beaucoup sur ce dernier point. A cette fin, il voulait qu'on apprenne soigneusement aux enfants la pratique ascétique du « point particulier » constamment rattaché à leur vie eucharistique. La Sainte Eucharistie devait devenir de cette façon le centre et l'âme de leur vie, les aidant à se conformer en toutes leurs actions au Christ, moyennant les grâces abondantes d'une vie eucharistique intense. Cette « Méthode éducative eucharistique » fut, appliquée avec grand soin dans les groupements d'élite de la « Croisade Eucharistique », d'abord pour les enfants et puis pour la jeunesse et les adultes, et continue de l'être de nos jours, formant ainsi, en Belgique, les animateurs des groupements de l'Action Catholique.

Ce n'est pas tout. Eclairé par le Saint-Esprit et encouragé par les résultats consolants de la « Croisade Eucharistique », l'abbé Poppe, vers la fin de sa vie, entrevoyait de plus en plus clairement l'importance de la formation religieuse des enfants dans nos écoles et le rôle prépondérant à jouer, dans cette éducation, par l'enseignement du catéchisme et des autres branches religieuses. Le tout mis en rapport avec une vie foncièrement chrétienne, donc ; eucharistique et mariale. C'est alors qu'il composa son admirable petit livre : « La Méthode eucharistique dans l'éducation », et qu'il prépara les matériaux pour un livre de plus grande envergure sur le problème si important et toujours si actuel des rapports de la catéchèse avec l'éducation chrétienne. La mort l'empêcha de finir ce travail. Mais les différents articles et notes de l'abbé Poppe sur ce sujet ont été publiés par son biographe, l'abbé Jacobs, dans un livre intitulé : « Catéchèse et Education ». Après la mort de l'abbé Poppe, les éducateurs chrétiens en Belgique se sont mis à l'œuvre pour appliquer ses directives au catéchisme et à l'éducation religieuse des enfants, Grâce surtout à la Congrégation, des Sœurs des Ecoles Chrétiennes de Vorselaar (Belgique), tout un système d'éducation catéchétique a été élaboré, d'après les principes de pédagogie chrétienne de l'abbé Poppe, faisant l'admiration du monde des éducateurs chrétiens. Ce système, fruit de l'expérience de beaucoup d'années, a reçu l'approbation officielle de Son Eminence le Cardinal Van Roey, archevêque de Malines, qui a voulu qu'un programme pour les cours de religion

fût conçu et rédigé d'après les mêmes directives. A l'occasion d'une visite au saint abbé, alors qu'il allait fort mal et qu'on pouvait s'attendre tous les jours à sa mort, à ma demande : ' si vraiment il allait nous quitter et nous laisser seuls dans le mouvement de la Croisade Eucharistique, alors encore à ses débuts : « Oh ! dit-il, laissez-moi m'en aller... L'œuvre ne peut qu'y gagner. Une fois là-haut, dans la maison paternelle, que j'y serai importun!... J'y ferai tant de « tapage » en faveur de la Croisade, que tout le ciel sera obligé de m'écouter... Veillez seulement à ne pas me faire rester trop longtemps au purgatoire!... » *Nisi granum frumenti, cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet.* C'est pourquoi, je n'en doute pas, l'abbé Poppe a offert sa vie et pour les prêtres et les éducateurs, et pour les enfants. Sa chère Médiatrice, la Bienheureuse Vierge Marie, à laquelle il abandonnait avec une confiance illimitée tous ses intérêts, qui n'étaient autres que ceux du « Regnum », a obtenu sans aucun doute de son divin Fils, que cette offrande devienne une source féconde de grâces sanctificatrices pour ses confrères dans le sacerdoce et pour la jeunesse du monde entier.

### « Les saints seuls laissent des traces »

« *Les saints seuls laissent des traces* »... Cette phrase, tombée un jour des lèvres de l'abbé Poppe, a reçu sa pleine réalisation en sa propre personne, après sa sainte mort. N'est-elle pas comme l'écho de la parole de l'apôtre saint Jean : « *Mundus transit et concupiscentia ejus* » ? (Jo. II, 17). A peine la nouvelle de son départ pour la Maison du Père s'était-elle répandue, que des milliers d'amis et d'admirateurs accouraient à l'humble village de Moerzeke, pour saluer une dernière fois la dépouille mortelle de celui, qui, déjà pendant sa vie, était considéré comme un saint. Sa chambre mortuaire ressemblait plutôt à un sanctuaire, où, pendant six jours, une foule ininterrompue de dévots confrères et de simples fidèles venait prier et se recommander à ses prières, faisant toucher, à son corps, des objets clé piété, pour les conserver comme des reliques. Le Cardinal Mercier, apprenant la mort de son saint ami, n'hésita pas à déclarer ouvertement: « *qu'il l'invoquait déjà comme un saint, ayant le ferme espoir qu'un jour l'Eglise l'aurait glorifié* ». Cette « *fama sanctitatis* » n'a fait que s'accroître durant les 39 ans qui suivirent sa mort. Ce qui est encore bien



L'abbé Poppe  
brancardier  
durant la 1<sup>ère</sup>  
guerre mondiale



L'abbé Poppe  
après son ordination



L'abbé Poppe sur son lit de mort

plus important : son exemple a suscité dans tous les pays, qui ont appris à le connaître, surtout parmi le clergé, une foule d'admirateurs et d'imitateurs, encouragés par sa sainte vie à suivre avec une nouvelle ferveur le chemin de la perfection. Bien plus, l'influence salutaire incalculable des nombreux écrits ascétiques et pédagogiques du saint prêtre continue, dans le monde entier, à être un instrument providentiel pour l'avènement du « Regnum dans d'innombrables âmes, et une source de vie chrétienne intense et apostolique pour toutes les classes de la société. Ainsi, le cercle

plutôt restreint de son apostolat terrestre s'est élargi après sa mort jusqu'à devenir un apostolat vraiment universel et mondial. « *Defunctus adhuc loquitur* » : C'est bien le cas d'appliquer cet adage au saint abbé, donnant sa vie pour les prêtres et les enfants. Veillent surtout tous les prêtres, qui liront ces lignes, se souvenir de cette intention au saint sacrifice de la messe et pendant la récitation du chapelet, afin d'obtenir du Souverain Prêtre Jésus, par l'intercession de sa sainte Mère, cette nouvelle grâce de sanctification pour la Sainte Eglise et ses ministres !



# Le sacerdoce d'après le Cardinal Mercier

---

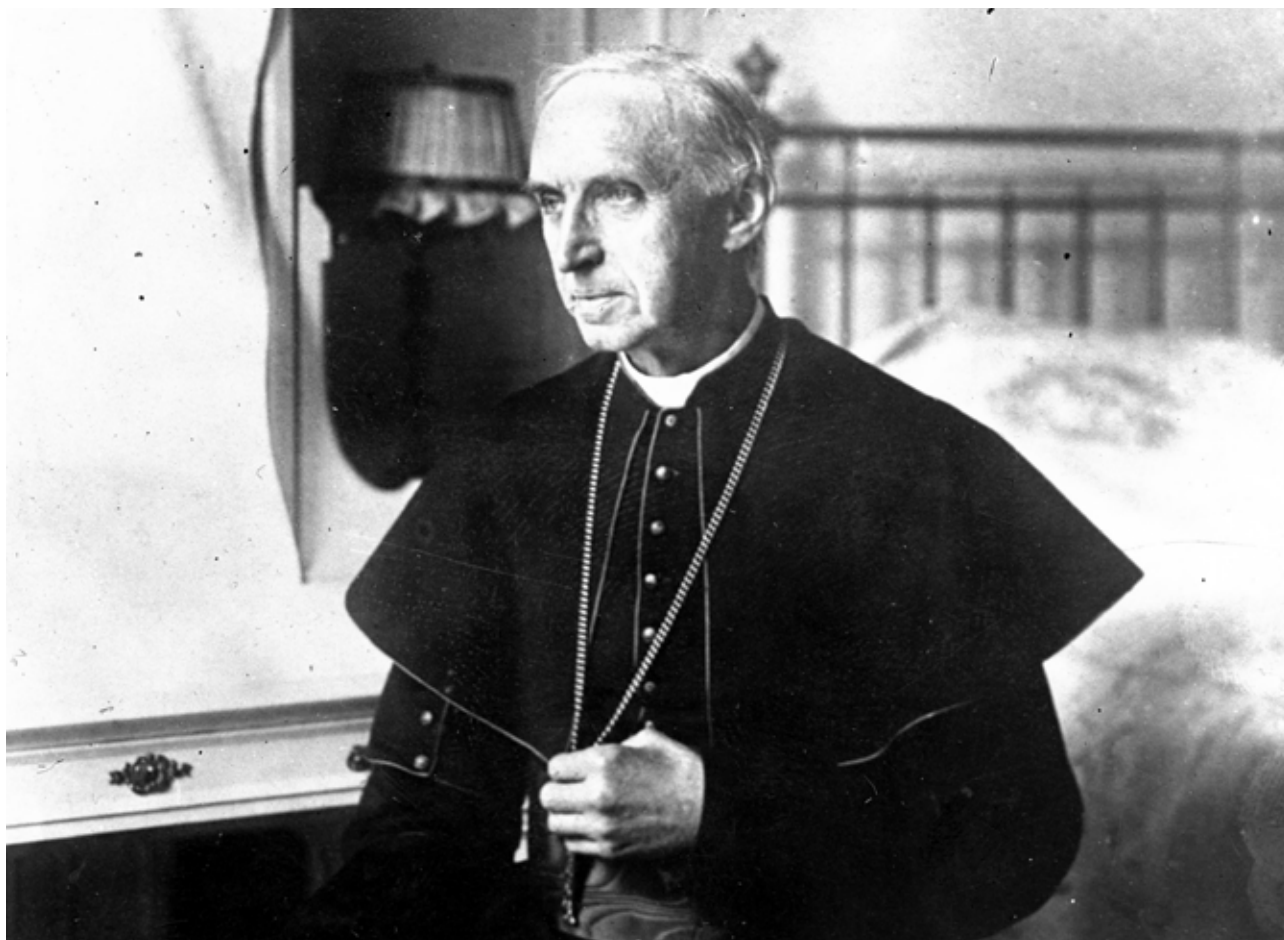
« Lettre à nos frères prêtres » n° 76, décembre 2017

---

Le Cardinal Mercier, archevêque de Malines (1906-1926), a composé plusieurs ouvrages proposant une riche doctrine sur la sainteté du sacerdoce. Nous allons en présenter succinctement la substance.

## Le Cardinal Mercier

Désiré-Joseph Mercier naît à Braine-l'Alleud le 21 novembre 1851. Il fait ses études cléricales au grand séminaire de Malines, recevant l'ordination sacerdotale en 1874. Son évêque l'envoie alors à l'Université catholique de Louvain, où il obtient successivement les doctorats en lettres, philosophie et théologie. En 1877, il est nommé responsable de la philosophie au grand séminaire de Malines, et décide de l'enseigner selon les principes de saint Thomas d'Aquin. Le pape Léon XIII (qui avait été nonce en Belgique), ayant le désir de créer une chaire de philosophie thomiste à Louvain, contacte les évêques belges qui, après plusieurs péripéties, lui soumettent le nom de l'abbé Mercier. Celui-ci est donc nommé le 19 août 1882, directement par le Siège apostolique, professeur de philosophie thomiste à Louvain. Il se rend à Rome pour y rencontrer le Pape, recevoir de lui ses directives et prendre contact avec les principaux artisans du renouveau thomiste.



Le Cardinal Mercier

En 1889, il fonde dans le cadre de l'Université de Louvain l'Institut supérieur de Philosophie, dont l'organisation définitive n'advient qu'en 1893. Pour diffuser les travaux de cet Institut, il fonde en 1894 la « Revue Néo-Scholastique ». En 1906, il est nommé sans transition archevêque de Malines, qui est métropolitain de Belgique. C'est pourquoi il est créé cardinal par Saint Pie X dès 1907. Il sera un grand évêque, animant notamment la résistance spirituelle face aux Allemands durant la Première Guerre mondiale. Il rend son âme à Dieu le 22 janvier 1926.

## Le formateur de prêtres

L'archidiocèse de Malines comptait à l'époque près de deux mille prêtres. Comme professeur de séminaire, puis comme évêque, Désiré-Joseph Mercier ne cessa de s'intéresser de près aux problèmes relatifs à la formation du prêtre et à sa mission. Il avait compris que le niveau religieux du peuple chrétien, et par voie de conséquence le rayonnement apostolique de l'Église, dépendaient avant tout de la valeur du clergé : « *Tel est le prêtre, tel est le peuple* », *Qualis sacerdos, talis populus*, affirme justement le dicton. Le Souverain Pontife, les évêques, les prêtres, les diacres et les ministres doivent former,

au sein du peuple de Dieu, comme une troupe d'élite entièrement vouée au service du Christ et de son corps mystique. Ces vues sur la nature et la mission du clergé dans l'Église sont clairement exposées dans le Pontifical romain, où le cardinal Mercier puise le meilleur de son enseignement.

Il inaugure son enseignement écrit en direction des clercs par un ouvrage publié en 1908 et intitulé *A mes séminaristes*. L'année suivante, en 1909, le cardinal s'adresse à ses prêtres et publie *Retraite sacerdotale*, rédaction des exercices spirituels qu'il a prêchés à six reprises au clergé de l'archidiocèse. Au sortir de la guerre, en 1918, il publie enfin une remarquable synthèse intitulée *La vie intérieure – Appel aux âmes sacerdotales*. La pensée du Cardinal Mercier sur le sacerdoce est puisée aux sources les plus sûres et les plus riches : la doctrine du Christ et des Apôtres, les enseignements de l'Église dans la liturgie des ordinations, enfin la théologie de saint Thomas d'Aquin. Pour présenter la doctrine sacerdotale du Cardinal Mercier, nous citerons et utiliserons ces trois œuvres, en nous inspirant pour cela d'une intervention de Fernand Van Steenberghe (par ailleurs remarquable philosophe et historien de la philosophie) publiée en 1971 dans un ouvrage scientifique sur « Sacerdoce et célibat ».



Ordination sacerdotale par le Cardinal Mercier en la cathédrale de Malines

### ***Le prêtre à l'image du Christ***

Le Cardinal Mercier commence d'abord par relier le prêtre humain au Prêtre divin, Notre Seigneur Jésus-Christ.

#### **Le prêtre est un autre Christ**

Il n'y a qu'un Prêtre de la Loi nouvelle qui soit agréé de Dieu, un seul Médiateur entre le Père et les hommes, un seul Pontife (*pontifex*, « qui fait le pont »), Jésus-Christ. Les Apôtres et leurs successeurs ne font que prolonger, dans l'espace et le temps, la mission sacerdotale du Verbe incarné. Ils ne sont donc pas prêtres à titre personnel et pour leur propre compte. Ils sont les représentants du divin Prêtre, ils assurent sa présence et son action sacerdotale au sein du peuple chrétien. Tel est le cœur du mystère du sacerdoce chrétien. C'est dans *La vie intérieure* que le Cardinal développe tout au long ce thème du *Sacerdos alter Christus*, « le prêtre est un autre Christ ». Après avoir évoqué le Royaume du Verbe incarné et l'Église, Temple du Très Haut, il poursuit en ces termes : « *Dans ce Royaume et dans ce Temple, quel rôle nous est dévolu ? Vous et nous, quelle place y tenons-nous ? La première place, sous la dépendance du Christ, notre Chef. Quelles fonctions y accomplissons-nous ? Celles du Christ lui-même, Grand-Prêtre de l'Alliance nouvelle* » (*La vie intérieure*, p. 135).

Et, quelques pages plus loin : « *Votre sacerdoce vous unit au Christ : l'exercice du sacerdoce vous identifie à lui. Je pense, en écrivant ces lignes, à ce moment, le plus solennel de nos journées où (...) le Christ Jésus, notre Grand-Prêtre, se sert de mon intelligence, de ma volonté, de mes lèvres pour me faire penser, vouloir, prononcer l'assertion qui déclare : "Ceci est mon corps, ceci est la coupe de mon sang"* » (*La vie intérieure*, pp. 138-139). Dans la conclusion de ce chapitre, le Cardinal résume son propos en ces termes : « *Le prêtre, plus que personne, est tenu de vivre en union avec Dieu et avec son Christ, parce que le sacerdoce dont il est investi est une dépendance du sacerdoce du Christ ; dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales, il est identifié au Grand-Prêtre de la Loi nouvelle. La tradition chrétienne l'a bien compris et a traduit son sentiment dans cette formule devenue une sorte d'adage théologique : Sacerdos alter Christus, le prêtre est un autre Christ* » (*La vie intérieure*, p. 143).

#### **Le Seigneur est ma part d'héritage**

Médiateur entre Dieu et les hommes comme le divin Prêtre, le prêtre est un homme consacré. Il a refusé tout partage, dans sa vie, entre les biens créés et le Souverain Bien. Il s'est engagé à vivre pour Dieu seul : « *Le Seigneur est ma part d'héritage* » (Ps 16, 5). « *Oui, écrit le Cardinal, nous sommes par vocation et sommes devenus par état des consacrés, c'est-à-dire des séparés, des objets inviolables, voués*





*exclusivement au service de Dieu. Le caractère de l'Ordre, que nous avons reçu, nous a pour toujours isolés du monde profane, soustraits non seulement à ses vices ou à ses folies, mais à ses préoccupations les plus légitimes d'affaires, de prospérité, de splendeur, de jouissance » (Retraite pastorale, p. 230). Cette vocation supérieure requiert et suppose acquise une haute perfection morale, et celle-ci ne va pas sans renoncement total, à l'exemple des Apôtres : « Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre » (Mt 10, 28). Mais le prêtre ne saurait garder conscience de la grandeur de son état, et se maintenir au niveau de sa vocation, sans vie intérieure, sinon il aboutit à une vue purement humaine de son ministère. « Oh ! mes chers Confrères, combien ces vérités sublimes nous transportent loin de cette conception vulgaire, banale, disons le mot, bourgeoise, que nous sommes parfois tentés de nous faire de notre vie lorsque, négligeant l'oraison qui nous introduit sur les hauteurs, nous nous laissons déchoir au niveau naturel des gens de profession qui nous entourent » (Retraite pastorale, pp. 239-240).*

## Le prêtre est-il un religieux ?

Le Cardinal Mercier pose la question : Les prêtres sont-ils des religieux ? Il rappelle d'abord que tous les membres du clergé, depuis l'évêque jusqu'au simple clerc, sont des hommes séparés des simples fidèles et voués au service de Dieu, à l'imitation du Christ, le souverain Prêtre. Sans doute, tous les baptisés sont consacrés à Dieu et forment un sacerdoce royal. Mais le sacerdoce des fidèles ne rend pas superflu celui des ministres sacrés. « *La divine Providence a voulu, déjà sous la Loi ancienne, qu'une tribu fût officiellement investie de la mission de célébrer la louange divine, d'offrir à Jéhovah, au nom du peuple entier, des sacrifices, et de présider aux cérémonies publiques du culte. Elle libéra, à cet effet, les Lévités des sollicitudes temporelles, exigeant d'eux que leur âme fût toute vouée à la religion. La Loi n'était qu'une préparation de l'Évangile ; le sacerdoce mosaïque annonçait le sacerdoce du Christ. Le Christ a institué un sacrement qui destine officiellement une élite à l'accomplissement de la religion, au nom de la société chrétienne, envers le Père éternel » (La vie intérieure, pp. 157-158).*

Tous les membres du clergé sont donc par excellence des « hommes de Dieu », des « consacrés ». En vertu de cette consécration, ils sont tenus à une perfection morale supérieure à celle qui est requise du simple fidèle, même si celui-ci s'est engagé, par la profession religieuse, à poursuivre la perfection par la pratique des conseils évangéliques.

Résumant sa pensée, le Cardinal s'adresse à ses prêtres en des termes qui trahissent sa conviction et son émotion : « *Oui, mes chers Confrères, nous appartenons au premier Ordre religieux établi dans l'Église ; votre Fondateur est Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même ; les premiers religieux de son Ordre furent les Apôtres ; leurs successeurs sont les évêques et, en union avec eux, les prêtres, tous les ministres des saints Ordres et jusqu'aux clercs eux-mêmes, qui font publiquement profession de ne plus vouloir que Dieu pour héritage et le service de Dieu pour occupation de leur vie » (La vie intérieure, p. 197).*

## Pour le Royaume des cieux

Le Cardinal Mercier évoque peu, de façon directe, le célibat sacerdotal. Ce silence relatif n'a rien d'étonnant. A son époque, personne, ni prêtres, ni séminaristes, ni fidèles ne mettaient en question le renoncement du prêtre au mariage « *pour le Royaume des cieux* ». Dans « *Retraite pastorale* », il étudie « *les défaillances d'une âme sacerdotale* ». A plusieurs reprises, il est alors fait allusion aux dangers qui menacent la chasteté du prêtre, et le Cardinal propose les moyens de résister au mal. Plus loin, il traite de l'abnégation, et dit ceci : « *Au début, les Apôtres avaient été astreints à vivre de leur travail, mais dès qu'ils le purent, ils se déchargèrent sur les diacres de ces intérêts d'ordre inférieur et, fidèles à leur vocation, ils se livrèrent exclusivement à la prière et à la prédication (cf. Ac 6, 4). Pourquoi avons-nous solennellement promis de garder, notre vie durant, le célibat, sinon pour nous assurer le moyen de n'avoir ni le cœur enchaîné par une créature, ni l'esprit absorbé ou le temps occupé par les soucis inévitables d'une famille à élever et à entretenir » (Retraite pastorale, pp. 235-236).*

Plus loin encore, traitant des conditions de persévérance au lendemain de la retraite, le Cardinal cite, après l'oraison, la vigilance : il faut fuir les occasions de chute. Règle particulièrement urgente lorsqu'il s'agit de chasteté, ainsi que l'enseignent saint Augustin et saint Jérôme (cf. *Retraite pastorale*, pp. 354-356).

Si le Cardinal Mercier parle peu du célibat ecclésiastique de façon directe, celui-ci est cependant partout présent dans son enseignement, est partout implicite, est partout supposé. Car lorsque l'auteur enseigne que le prêtre est un homme consacré, voué au service exclusif de Dieu et de l'Église, il entend bien parler d'un don total, sans partage, comportant le renoncement à tout le reste : « *Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre* » (Mt 10, 28).



## ***Le prêtre au service des âmes***

Ayant manifesté la dépendance essentielle du prêtre ministériel vis-à-vis du prêtre au sens plénier, le Cardinal Mercier expose comment son ministère vis-à-vis des âmes doit se réaliser.

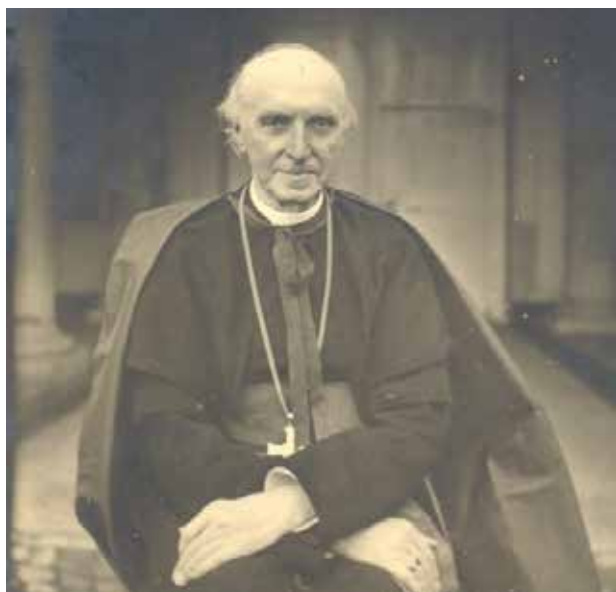
### Coopérateurs de notre ministère

L'unique sacerdoce de Jésus-Christ est participé d'une manière parfaite par les Apôtres et par leurs successeurs, les évêques ; il est participé d'une manière moins parfaite par les prêtres du second ordre, qui sont les coopérateurs des évêques. Leur mission est d'étendre à toute la communauté diocésaine l'action pastorale de l'évêque, incapable d'être présent partout et d'assurer partout les fonctions sacerdotales. Appelé par l'évêque, ordonné par l'imposition des mains de l'évêque, le prêtre ne s'appartient plus : il partage avec son évêque la mission de médiateur entre Dieu et le peuple chrétien, dans l'union avec le Médiateur divin, Jésus-Christ. Le statut du prêtre dans l'Église est donc celui d'auxiliaire attribué de l'évêque. Aux yeux du Cardinal, cette situation entraîne des conséquences très claires au plan moral : sans être établi, comme l'évêque, dans un « état de perfection » au sens canonique, le prêtre est tenu devant Dieu d'imiter la charité pastorale, qui est la forme spécifique de la perfection chrétienne requise de l'évêque. Tel est le sens profond de la promesse qui clôt l'ordination presbytérale. *« Lorsque vous promettiez respect et obéissance au chef spirituel de votre diocèse, n'est-il pas vrai que vous entendiez vous mettre à sa disposition jusqu'à l'épuisement de vos forces physiques ? Vous aviez donc au cœur toute la générosité de l'amour du prochain, dont la profession solennelle est la caractéristique de la perfection épiscopale »* (La vie intérieure, p. 170). Que si, pour progresser plus sûrement dans la charité, le prêtre cherche des moyens de perfection plus efficaces, il ne choisira pas ceux qui caractérisent l'état religieux, mais ceux qui s'attachent à la fonction épiscopale. *« Regardez votre évêque, dont vous êtes devenu le coopérateur ; ayez pitié de sa faiblesse et de la disproportion de sa charge avec ses capacités. Appliquez l'ardeur de votre zèle à lui venir de plus en plus efficacement en aide. Là est à la fois pour vous la perfection et la forme spécifique de votre perfection »* (La vie intérieure, p. 182).

### Le modèle du troupeau

Comme l'évêque, le prêtre doit, par la sainteté de sa vie, donner l'exemple d'une éminente charité et de toutes les autres vertus. Pasteur, il doit être un modèle pour son troupeau. Cette vertu éminente n'est pas possible sans vie intérieure profonde, alimentée par la prière. C'est là le thème de prédilection du Cardinal Mercier, il traverse toute son œuvre et commande tout l'effort qu'il n'a cessé de déployer pour l'élévation morale de son clergé. Dans « Retraite pastorale », après avoir longuement étudié la personne du Christ comme exemple de toute sainteté, et notre devoir de le prendre pour modèle, le Cardinal met sur les lèvres du prêtre une prière fervente au Seigneur Jésus : *« Je m'appliquerai à vous ressembler, afin de pouvoir entraîner mes ouailles à l'imitation de votre vie, et d'avoir le droit de leur dire avec sincérité : "Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ" »* (Retraite pastorale, p. 210). On trouve plus loin la même doctrine : *« Le prêtre est par état une manifestation, que sa vie doit rendre de plus en plus lumineuse, de la sainteté de Dieu. Le peuple chrétien, dans sa foi profonde, nous regarde (...) comme des ministres du Seigneur »* (Retraite pastorale, pp. 269-270). Et il rappelle l'adage classique : *« Donnez-moi un prêtre saint, ses ouailles seront ferventes ; est-il vertueux, ses ouailles seront bonnes ; n'est-il que bon, les fidèles seront médiocres ; et lorsque le pasteur lui-même n'est que médiocre, les âmes qu'il devait conduire à la sainteté ne sont, pour la plupart, que tièdes ou relâchées »* (Retraite pastorale, p. 282).

Commentant les mots du Pontifical : *« Il faut que le prêtre préside »*, le Cardinal y voit avant tout le devoir de précéder les fidèles dans les voies de la perfection : *« Notre-Seigneur est la Voie, la Vérité et la Vie, nous le représentons parmi les hommes et nous sommes, par conséquent, inférieurs à notre tâche si nous n'avons pas la sainte hardiesse de dire aux plus parfaits comme aux débutants : Prenez modèle sur moi, comme je prends modèle moi-même sur le Christ »* (Retraite pastorale, p. 305). C'est dans La vie intérieure que l'appel à la sainteté retentit en les termes les plus émouvants. Après avoir brossé le tableau de la « déchristianisation de la société », le Cardinal déclare que deux moyens essentiels doivent être mis en œuvre pour la conversion du monde contemporain : la prédication du message chrétien et *« la propagande du christianisme par l'exemple de la sainteté évangélique, à l'imitation*



Le Cardinal Mercier

*des Apôtres et de leurs premiers disciples* » (La vie intérieure, p. 72). C'est l'exemple de la vie des premiers chrétiens qui a conquis l'élite de la société païenne. « *Les mêmes exemples produiraient, aujourd'hui encore, les mêmes effets (...); si nous, du moins, chargés par état de propager l'Évangile, nous menions tous une vie qui représentât l'Évangile en action* » (La vie intérieure, pp. 74-75).

## Transmettre ce que l'on a contemplé

La « vie apostolique » est la forme la plus parfaite de la vie chrétienne ici-bas, parce qu'elle est synthèse de contemplation et d'action. Elle consiste à répandre sur les hommes la surabondance de la charité puisée dans l'oraison : « *Transmettre aux autres ce que l'on a contemplé* ». Cet idéal de la « vie apostolique », directement inspiré de l'exemple du Christ lui-même et de celui des Apôtres, a été mis en valeur par saint Thomas. Il est présent partout dans la liturgie des ordinations comme dans la vie des saints évêques et des saints prêtres qui ont illustré l'histoire de l'Église. Dans « *Retraite pastorale* », le cardinal Mercier, après avoir rappelé la haute mission du prêtre, condamne la « *conception bourgeoise* » de la vie sacerdotale, à laquelle il oppose la conception surnaturelle, éclairée par l'esprit de foi. Dans cette juste perspective, la première obligation du prêtre est d'aimer Dieu et de le faire aimer. C'est aussi le secret de son efficacité apostolique, comme le montre l'exemple du Curé d'Ars. En conséquence, le prêtre doit être un homme de prière. Il souligne

la nécessité de la prière dans la préparation de la prédication. Avant de commencer un sermon, « *recueillez-vous, méditez devant Dieu votre sujet, considérez-le avec foi, croyez-y vous-même, éprouvez-en en premier l'action bienfaisante; et alors, lorsque l'amour de la vérité que vous vous préparez à prêcher vous montera au cœur, lorsque, sous la poussée de votre zèle pour la gloire de Dieu, pour la sanctification de son saint Nom, pour l'extension de son règne, pour l'accomplissement de sa volonté trois fois sainte, vous vous sentirez heureux de pouvoir communiquer à autrui les sentiments qui vibrent en vous, alors, mais alors seulement, écrivez votre sermon* » (Retraite pastorale, pp. 312-313). Et lorsqu'il aborde les « *conditions de succès du ministère pastoral* », il met en tête la « sagesse céleste » nourrie par l'oraison. Plus loin, il revient sur la nécessité de la prière pour demander le secours indispensable de la grâce, et à l'exercice quotidien de l'oraison lorsqu'il traite des « *moyens de la persévérance* ». « La vie intérieure » (le titre l'indique suffisamment) a pour thème central la participation à la vie divine par la grâce et l'union des hommes avec Dieu, leur Père, par la charité. La forme la plus parfaite de cette vie de charité est la « *vie apostolique* ». Celle-ci consiste à communiquer aux hommes, par toutes les formes de l'action pastorale, la charité reçue de l'Esprit-Saint. Mais cette action pastorale n'est pleinement efficace que si elle s'exerce au plan de l'activité personnelle consciente, c'est-à-dire si elle est vivifiée par la contemplation ou vie d'oraison.

## Au prêtre il revient d'offrir

On ne peut traiter de la spiritualité sacerdotale du Cardinal Mercier sans dire la place qu'il réservait au sacrifice eucharistique dans la vie du prêtre. Ici encore, il puise aux meilleures sources, et sa doctrine est inspirée tout entière par sa foi profonde dans le mystère de la Rédemption par le sacrifice de la Croix, acte suprême de la vie du Verbe incarné, prêtre et victime de la nouvelle Alliance. L'Eucharistie étant le renouvellement non sanglant, mais réel, du sacrifice de la Croix, la fonction primordiale du prêtre est l'offrande du sacrifice de l'autel. La messe est la première fonction du ministère pastoral, en même temps que le premier moyen d'entretenir en lui l'esprit sacerdotal. Le prêtre doit célébrer pour le peuple qui lui est confié, d'où l'importance notamment de la messe paroissiale dominicale. Dans « *La vie intérieure* », c'est le pouvoir de consacrer qui marque la place du prêtre dans le corps mystique du Christ : « *Votre*

## Dossier Le sacerdoce d'après le Cardinal Mercier

*sacerdoce vous unit au Christ ; l'exercice du sacerdoce vous identifie à lui » ; et il s'arrête sur la consécration, dans laquelle le prêtre est l'instrument vivant du souverain Prêtre. Selon l'enseignement de saint Thomas, la mission de célébrer l'Eucharistie est, pour le prêtre, le principal fondement de l'exigence d'une sainteté supérieure à celle des simples fidèles, même s'ils sont religieux.*

*Le Cardinal écrit ainsi : « La raison la plus impérieuse de l'obligation du prêtre à une vie sainte et immaculée réside dans ses relations avec le mystère sublime de la très sainte Eucharistie. La célébration du saint sacrifice de la messe nous associe à l'acte le plus parfait de l'ordre moral, à l'événement par excellence de l'ordre universel. En vérité, s'il avait plu à Notre-Seigneur de nous conférer l'Ordre sacerdotal pour nous permettre de renouveler, en son nom, une unique fois, au terme de notre vie, son acte du Calvaire, ce n'eût pas été trop de toute notre carrière terrestre pour nous préparer à ce drame final ». Cinq jours avant sa mort, il dicte une lettre à ses prêtres, où il déclare : « Vous êtes devenus prêtres en vue de célébrer le saint sacrifice de la messe. Vivre de votre sacerdoce, c'est avant tout célébrer saintement la messe et administrer saintement les sacrements qui s'y rattachent ».*

### Le prêtre doit marcher en tête de son troupeau

Le Pontifical déclare, au cours de l'ordination : « *Sacerdotem oportet praeesse* », « au prêtre il

*revient de présider, de commander ».* Le Cardinal traduit, pour sa part : « *Le prêtre doit marcher en tête de son troupeau* ». Et il commente : « *Le pasteur est le guide naturel de son troupeau. Il doit le conduire dans les voies du salut. (...) Il le doit par sa parole, il le doit surtout par son exemple* » (Retraite pastorale, p. 301). Il aborde ensuite le problème de l'autorité : « *Prenez autorité sur vos ouailles. Et, à cet effet, soyez les premiers à avoir foi à l'autorité dont vous êtes investis (...), au mandat que l'Église, au nom de Dieu lui-même, vous a confié* » (Retraite pastorale, p. 307). Mais le pouvoir de commander doit être conçu comme un service, conformément à l'enseignement du Seigneur (Lc 22, 26). Le Cardinal termine son exposé en proposant à ses prêtres l'exemple du Pape Pie X, en qui ils trouveront les qualités maîtresses de l'homme d'autorité. Dans La vie intérieure, le Cardinal Mercier rappelle la nature de l'autorité dans l'Église. L'évocation du lavement des pieds sert de préambule. Le rôle du pasteur est un rôle de dévouement, inspiré par la charité. « *Ainsi, rien de plus contraire à la conception évangélique de l'autorité, que l'autoritarisme, c'est-à-dire la prétention de faire prévaloir, coûte que coûte, à tort ou à raison, sa volonté personnelle* » (La vie intérieure, p. 247). Le Cardinal décrit les méfaits de cet abus de l'autorité et y oppose l'enseignement des Apôtres Pierre et Paul. Il note, en particulier, que les prêtres exercent leur mission comme délégués de l'évêque, dont saint Paul disait qu'il se doit à ses ouailles : « *Je me dois aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux ignorants* » (Rm 1, 14).



La tombe du Cardinal Mercier en la cathédrale de Malines



---

# Le prêtre selon Saint Pie X

---

Exhortation apostolique *Haerent animo*, 1908

---

## Encourager le clergé à la sainteté

Elles sont profondément enracinées dans Notre esprit, et elles sont très redoutables, les paroles que l'Apôtre des Gentils écrivait aux Hébreux en leur rappelant le devoir de l'obéissance envers les supérieurs : « *Ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte* » (Hb 13, 17), affirmait-il avec une singulière gravité. Cette parole s'adresse sans doute à tous ceux qui ont autorité dans l'Eglise, mais elle s'applique plus particulièrement à Nous qui, malgré Notre insuffisance et avec la permission de Dieu, y exerçons le pouvoir suprême. Aussi ne cessons-Nous, dans Notre sollicitude, de méditer et de rechercher jour et nuit les moyens de sauvegarder et de faire progresser le troupeau du Seigneur.

De toutes Nos préoccupations, la principale est celle-ci : il faut que les hommes honorés du

sacerdoce soient absolument tels que l'exige l'accomplissement de leur charge. Nous sommes en effet persuadé que c'est de là surtout qu'il faut attendre le bon état et le progrès de la religion. C'est pourquoi, dès Notre élévation au Souverain Pontificat, bien que les nombreux mérites du clergé, considéré dans son ensemble, fussent évidents, Nous avons cru cependant devoir exhorter très instamment Nos Vénérables Frères les évêques de l'univers catholique à mettre leurs soins les plus persévérants et les plus actifs à former le Christ dans ceux qui sont destinés, en vertu de leur charge, à former le Christ dans les autres.

Nous n'ignorons pas avec quel empressement les évêques se sont acquittés de cette tâche. Nous savons avec quelle vigilance et quelle sollicitude ils se sont appliqués assidûment à former le clergé à la vertu, et Nous voulons moins les en louer que les en remercier publiquement. Mais si Nous félicitons de voir de nombreux prêtres, que ce zèle de leurs évêques a enflammés d'une sainte ardeur,

faire revivre ou accroître en eux la grâce de Dieu qu'ils avaient reçue au jour de leur ordination sacerdotale, Nous avons encore à déplorer que certains autres, en divers pays, ne se montrent pas tels que le peuple chrétien, portant ses regards sur eux comme sur un miroir, ainsi qu'il convient, puisse avoir des modèles à imiter.

C'est à eux que Nous voulons, par cette lettre, ouvrir Notre cœur, comme le cœur d'un père aimant qui bat anxieusement à la vue de son fils malade. C'est sous l'inspiration de cet amour paternel que Nous ajoutons Nos exhortations à celles des évêques et bien qu'elles aient surtout pour but de ramener à de meilleurs sentiments les dévoyés et les tièdes, Nous voulons aussi qu'elles soient un stimulant pour les autres. Nous montrons le chemin que chacun doit s'efforcer de suivre avec une ardeur chaque jour grandissante pour devenir, selon la belle expression de l'Apôtre, un « *homme de Dieu* » (1 Tm 6, 11), et pour répondre à la légitime attente de l'Eglise.

Nous ne vous dirons rien qui ne vous soit connu, ou qui soit nouveau pour quelqu'un ; mais il importe à tous de se remémorer ces choses : et Dieu Nous donne l'espoir que Notre parole ne sera pas sans porter des fruits abondants. Voici ce que Nous vous demandons avec instance : « *Renouvelez-vous dans votre esprit et revêtez l'homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables* » (Ep 4, 23-24) ; et ce sera le plus beau et le plus agréable présent que vous puissiez Nous offrir en ce cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce.

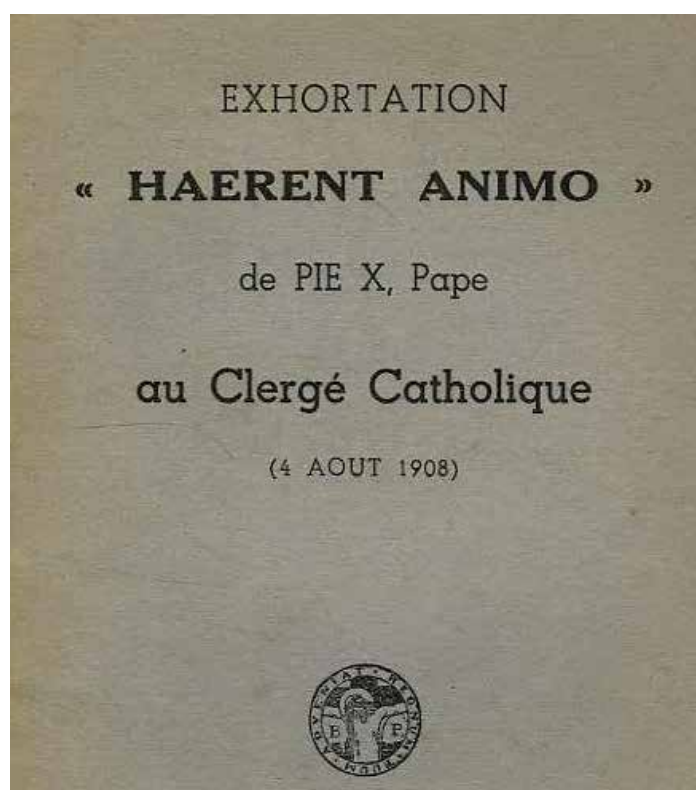
Pour Nous, quand Nous repasserons sous le regard de Dieu, *avec un cœur contrit et en esprit d'humilité* (Dn 3, 39), les années de Notre sacerdoce, il nous semblera que Nous expions en quelque sorte ce que Nous devons y regretter de trop humain, en vous avertissant et en vous exhortant à *marcher dignement devant Dieu et à lui plaire en toutes choses* (Col 1, 10). Par cette Exhortation, ce ne sont pas seulement vos intérêts que Nous défendrons, mais aussi les intérêts communs des nations catholiques, les uns ne pouvant en aucune façon être séparés des autres. En effet, le prêtre est tel qu'il ne peut pas être bon ou mauvais pour lui seul ; mais de quelles conséquences sont pour le peuple sa conduite et sa manière de vivre ! Quel immense trésor qu'un prêtre vraiment bon, partout où il se trouve !

### Le prêtre doit être un modèle pour les autres

Nous commencerons donc, chers Fils, Notre Exhortation en vous excitant à la sainteté de vie que requiert votre dignité. Quiconque, en effet, exerce le sacerdoce, ne l'exerce pas seulement pour lui, mais aussi pour les autres. « *Car tout Pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde Dieu* » (Hb 5, 1). Le Christ a exprimé la même pensée lorsque, pour montrer en quoi doit consister l'action sacerdotale, il comparait les prêtres au sel et à la lumière. Le prêtre est donc la lumière du monde, le sel de la terre (cf. Mt 5, 13.14). Personne, sans doute, n'ignore que cela consiste surtout pour lui à communiquer la vérité chrétienne ; mais peut-on ignorer davantage que ce ministère est à peu près inutile si le prêtre n'appuie de son exemple ce qu'il enseigne de vive voix ? Ceux qui l'écoutent pourront dire alors, injurieusement il est vrai, mais non sans raison : « *Ils font profession de connaître Dieu et ils le renient par leurs actes* » (Tt 1, 16) ; et ils repousseront la doctrine et ne profiteront pas de la lumière du prêtre. C'est pourquoi le Christ lui-même, constitué le modèle des prêtres, a d'abord enseigné par l'exemple et ensuite par la parole : « *Jésus a commencé par agir, il a enseigné après* » (Ac 1, 1). De même, s'il néglige la sainteté, le prêtre ne pourra en aucune façon être " le sel de la terre " ; car ce qui est corrompu et contaminé n'est aucunement propre à conserver : et là où la sainteté fait défaut, il est inévitable que la corruption s'introduise. Aussi le Christ, poursuivant cette comparaison, appelle de tels prêtres un sel fade, « *qui n'est plus bon à rien, sinon à être jeté dehors, et dès lors à être foulé aux pieds par les hommes* » (Mt 5, 13).

### Sollicitude de l'Eglise pour la sanctification du prêtre

A cette sainteté de vie, sur laquelle il est bon de prolonger encore un peu cet entretien, l'Eglise tend par de grands et incessants efforts. Les Séminaires ont été institués dans ce but : si ceux qu'on y élève en vue du recrutement du clergé doivent être instruits dans les lettres et les sciences, cependant il faut surtout qu'ils soient en même temps formés dès leurs plus tendres années à tout ce qui concerne la piété. Ensuite, comme une mère vigilante, l'Eglise, tout en faisant avancer les candidats par divers degrés que séparent de longs intervalles, n'épargne pas ses exhortations à la sainteté. Il Nous plaît de



rappeler ici ces étapes. Dès qu'elle nous a enrôlés dans la milice sacrée, l'Eglise a voulu que nous prenions un engagement formel : « *Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice : c'est vous, Seigneur, qui me rendrez mon héritage* » (Ps 15, 5). Par ces paroles, dit saint Jérôme, le clerc est averti que celui qui est lui-même la part du Seigneur ou qui a le Seigneur en partage doit se montrer tel que lui-même possède le Seigneur et soit possédé par lui (cf. *Ep. LII ad Nepotianum*, n. 5. CV 54, 421 ; PL 22, 531).

## Les exigences de cette sainteté

Quel grave langage tient l'Eglise à ceux qui vont être promus au sous-diaconat ! " Vous devez considérer attentivement et à plusieurs reprises quelle charge vous assumez librement aujourd'hui... ; si vous recevez cet ordre, il ne vous sera plus permis de revenir sur votre dessein, mais il vous faudra rester pour toujours au service de Dieu et garder, avec son aide, la chasteté (*Pontifical Romain*, Ordination des sous-diacres, Monition sur leur engagement définitif). Et enfin : « *Si jusqu'à présent vous avez été négligents en ce qui concerne l'Eglise, désormais vous devez être assidus ; si jusqu'à présent vous avez été somnolents, vous devez désormais être vigilants ; si jusqu'à présent*

*vous avez été déshonnêtes, désormais vous devez être chastes... Songez au ministère qui vous est confié !* » (Ibid., Monition aux ordinands).

Pour ceux qui vont recevoir le diaconat, l'Eglise adresse à Dieu cette prière par la bouche de l'évêque : « *Qu'il y ait en eux abondance de toute sorte de vertus, une autorité modeste, une pudeur constante, la pureté de l'innocence et la fidélité à la discipline spirituelle. Que vos préceptes, Seigneur, resplendissent dans leurs mœurs, et que leur chasteté exemplaire porte le peuple à les imiter saintement* » (*Pontifical Romain*, Ordination des diacres. Préface avec imposition de la main). Mais les avertissements qu'elle adresse à ceux qui vont recevoir le sacerdoce émeuvent encore plus profondément : « *C'est avec une grande crainte qu'il faut s'élever à une si haute dignité, et l'on doit veiller à ce que ceux qui sont élus se recommandent par une sagesse céleste, des mœurs sans reproche et une continuelle observation de la justice... Que le parfum de votre vie soit un des attrails de l'Eglise de Dieu, en sorte que, par la prédication et l'exemple, vous construisiez la maison, c'est-à-dire la famille de Dieu.* " Plus pressant que tous est le conseil très grave qu'elle ajoute : " *Conformez votre vie aux mystères que vous célébrez* » (*Pontifical Romain*, Ordination des prêtres. Monition aux ordinands), ce qui est conforme aux préceptes de saint Paul *Que nous rendions tout homme parfait dans le Christ Jésus* (Col 1, 28).



Ainsi donc, puisque telle est la pensée de l'Eglise sur la vie du prêtre, personne n'est en droit de s'étonner de l'unanimité des saints Pères et Docteurs à enseigner sur ce point une doctrine qui, à certains esprits, pourrait sembler presque excessive ; toutefois, si on les étudie sagement, on ne reconnaîtra dans leur enseignement rien que de très vrai et de très juste. Cette doctrine, la voici sommairement. Entre le prêtre et un honnête homme quelconque, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre ; et, pour cette raison, le prêtre doit prendre garde que sa vertu soit exempte de tout reproche, non seulement en matière grave, mais encore en matière légère. Le Concile de Trente fait sien le jugement de ces hommes si vénérables lorsqu'il avertit les clercs de fuir « *même les fautes légères, parce que, commises par eux, elles seraient très graves* » (sess. XXII, *De reform.*, c. 1). Très graves, en effet, non pas en elles-mêmes, mais eu égard à celui qui les commettrait, et à qui, à bien meilleur droit qu'aux édifices de nos temples, s'applique cette parole : « *La sainteté convient à ta maison* » (Ps 92, 5).

## Le don de soi au prochain

Tout en insistant particulièrement sur ce point, Nous n'en avertissons pas moins le prêtre qu'en fin de compte ce n'est pas pour lui seul qu'il doit se sanctifier car il est l'ouvrier que le Christ est « *venu., louer pour sa vigne* » (Mt 20, 1). C'est donc à lui qu'il appartient d'arracher les herbes folles, d'en semer d'utiles, d'arroser, de veiller à ce que l'homme ennemi ne vienne pas semer l'ivraie sur le bon grain. Le prêtre doit dès lors prendre garde qu'un souci inconsidéré de sa perfection intime ne l'entraîne à omettre quelque devoir de sa charge se rapportant au bien du prochain, comme la prédication de la parole de Dieu, les confessions à entendre, l'assistance des malades, principalement des moribonds, l'instruction religieuse des ignorants, la consolation des affligés, le retour des égarés, enfin l'imitation parfaite du Christ, « *qui passa en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tourmentés par le démon* » (Ac 10, 38).





## Se considérer comme simples instruments

Mais en tout cela, qu'il ait toujours présent à l'esprit le grave avertissement de saint Paul : *Ni celui qui plante ni celui qui arrose ne sont rien : mais Dieu qui fait croître est tout* (1 Co 3, 7). Nous pouvons aller et semer dans les larmes ; nous pouvons entretenir nos semences au prix d'un labeur considérable ; mais qu'elles germent et produisent les fruits qu'on en attend, cela ne dépend que de Dieu et de son secours tout-puissant. Il importe extrêmement de considérer, en outre, que les hommes ne sont que des instruments dont Dieu se sert pour le salut des âmes ; il faut donc qu'ils soient aptes à être maniés par Dieu. Et de quelle manière ? Croyons-nous que Dieu soit déterminé par nos qualités naturelles ou acquises à utiliser notre concours en vue de l'extension de sa gloire ? Nullement car il est écrit : « *Dieu a choisi ce qui est insensé selon le monde pour confondre les sages ; Dieu a choisi ce qui est faible aux yeux du monde pour confondre la force ; et Dieu a choisi ce qui est humble et méprisable au gré du monde, ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est* » (1 Co 1, 27-28).

## ***Les moyens de la sainteté***

### La prière

Il n'y a, en vérité, qu'une chose qui unisse l'homme à Dieu, une seule qui le rende agréable à Dieu et en fasse un ministre non indigne de sa miséricorde : c'est la sainteté de la vie et des mœurs. Si cette sainteté, qui consiste surtout dans la connaissance suréminente de Jésus-Christ, manque au prêtre, tout lui manque. Car, sans elle, même les trésors d'une science remarquable (que Nous Nous efforçons Nous-même de promouvoir dans le clergé), même l'habileté pratique et le savoir-faire, quoiqu'ils puissent être de quelque utilité à l'Eglise ou aux individus, sont néanmoins une source fréquente de préjudices déplorables. Mais un homme profondément saint, fût-il le dernier de tous, combien d'œuvres merveilleuses ne peut-il pas entreprendre et mener à bonne fin pour le salut du peuple de Dieu ! De nombreux témoignages l'ont montré en tout temps. Nous en avons une preuve éclatante, et dont le souvenir n'est pas éloigné, dans Jean-Baptiste Vianney, ce parfait pasteur d'âmes, à qui Nous Nous réjouissons d'avoir Nous-même décerné les honneurs dus aux Bienheureux.

La sainteté seule nous rend tels que l'exige notre vocation divine, c'est-à-dire des hommes crucifiés au monde et auxquels le monde soit crucifié ; des hommes marchant dans une vie nouvelle, des hommes qui, selon le conseil de l'Apôtre (2 Co 6, 5-7), se montrent ministres de Dieu « *par les travaux, par les veilles, par les jeûnes, par la chasteté, par la science, par la patience, par la suavité, par l'Esprit Saint, par une charité sans feinte, par la sincérité du langage* » ; des hommes qui n'aspirent qu'aux biens célestes et travaillent de toutes leurs forces à y conduire le prochain.

Mais parce que, comme personne ne l'ignore, la sainteté de vie est le fruit de notre volonté en tant que celle-ci est fortifiée par le secours de la grâce divine, Dieu a pourvu lui-même abondamment à ce que le don de sa grâce, si nous le voulions, ne nous fit jamais défaut ; nous pouvons l'obtenir surtout par une prière assidue. Il existe nécessairement, entre la prière et la sainteté, une dépendance telle que l'une ne peut, en aucune façon, exister sans l'autre. A cet égard, elle est d'une vérité absolue, la parole de saint Jean Chrysostome : « *J'estime qu'il est manifeste aux yeux de tous que vivre vertueusement est tout simplement impossible sans le secours de la prière* » (*De precatatione*, orat. 1 : PG 50, 777) ; saint Augustin conclut, de même, par ce trait : « *Celui-là sait bien vivre qui sait bien prier* » (*Sermo in append.* 55, n. 1 : PL 39, 1849). Ces enseignements, le Christ lui-même nous les a fermement inculqués, soit par ses fréquentes exhortations, soit principalement par ses exemples. En effet, pour prier il se retirait dans les déserts ou gravissait seul les montagnes ; il passait des nuits entières absorbé dans la prière ; il allait fréquemment au Temple, et même lorsque les foules se pressaient autour de lui, il priait, les yeux levés au ciel ; enfin, attaché à la Croix, en pleine agonie, il supplia son Père avec larmes et gémissements. Considérons donc comme certain et bien établi que le prêtre, pour tenir dignement son rang et remplir son devoir, doit se consacrer avant tout à la prière. Trop souvent hélas ! il le fait plutôt par habitude que par ferveur ; il récite nonchalamment l'office aux heures fixées, n'y ajoute que peu de prières personnelles et ne songe à consacrer à Dieu aucun instant de la journée par de pieuses oraisons. Le prêtre, en effet, beaucoup plus que tout autre, doit obéir au précepte du Christ : « *Il faut toujours prier* » (Lc 18, 1), précepte que saint Paul recommande très instamment : « *Persévérez dans la prière, apportez-y de la vigilance avec des actions de grâces* » (Col 4, 2) ; « *priez sans cesse* » (1 Th 5, 17).



Que d'occasions de s'élever vers Dieu se présentent, durant le jour, pour une âme possédée du désir de sa propre sanctification non moins que du salut du prochain ! Les angoisses intimes, la violence et l'opiniâtreté des tentations, le manque de vertu, l'impuissance et la stérilité des œuvres, les péchés et les négligences sans nombre, la crainte enfin des jugements divins, tout nous excite vivement à pleurer en présence du Seigneur et, après avoir obtenu son secours, à nous enrichir facilement par l'acquisition de mérites. Nous ne devons pas pleurer seulement sur nous. Dans ce déluge de crimes qui va se répandant et s'élargissant partout, c'est à nous surtout qu'il appartient d'implorer et de fléchir la divine clémence ; c'est à nous de prier instamment le Christ qui, dans son immense bonté, nous prodigue toutes les grâces dans son admirable sacrement : Epargnez, Seigneur, épargnez votre peuple.

## La méditation quotidienne

Un point d'une grande importance, c'est que chaque jour un temps déterminé soit réservé à la méditation des vérités éternelles. Aucun prêtre ne peut s'en dispenser sans encourir un grave reproche de négligence et un dommage pour son âme. Saint Bernard, le très saint abbé, écrivant à Eugène III, jadis son élève, devenu depuis Pontife romain, l'avertissait franchement et instamment de ne jamais omettre la méditation quotidienne des choses divines, de ne jamais prendre excuse des occupations multiples et très graves que comporte l'apostolat suprême. Il s'efforçait de justifier sa recommandation en énumérant avec une grande sagesse les avantages de cet exercice : *« La méditation purifie la source d'où elle jaillit : l'esprit. Elle règle en outre les affections, dirige les actes, corrige les excès, gouverne les mœurs, rend la vie honnête et ordonnée ; enfin, elle procure également la science des choses divines et des choses humaines. C'est elle qui précise ce qui est confus, resserre ce qui est relâché, rassemble ce qui est dispersé, scrute ce qui est caché, recherche ce qui est vrai, examine ce qui est vraisemblable, dévoile ce qui est déguisé et trompeur. C'est elle qui règle d'avance les actions et repasse ce qui a été fait, afin que rien ne reste dans l'esprit qui n'ait été corrigé ou ait besoin de l'être. C'est elle qui dans la prospérité pressent l'adversité, et dans l'adversité demeure pour ainsi dire insensible : deux vertus dont l'une est la force et l'autre la prudence »* (De Consid., l. 1, c. 7 : PL 182, 737). Cet ensemble de rares services que la méditation est

appelée à nous rendre nous apprend et nous avertit combien elle nous est non seulement en tout point salutaire, mais absolument nécessaire.

En effet, quelque vénérables et augustes que soient les diverses fonctions du sacerdoce, il arrive pourtant que la force de l'habitude altère chez ceux qui les accomplissent le respect religieux qu'elles méritent ; et la ferveur diminuant peu à peu, ils se laissent aller facilement à la tiédeur et, tôt ou tard, au dégoût des choses les plus sacrées. Ajoutez que c'est une nécessité pour le prêtre de passer sa vie pour ainsi dire au milieu d'une société mauvaise ; en sorte que, souvent, dans l'exercice même de sa charité pastorale, il doit redouter que l'infernal serpent ne lui tende des pièges. Car trop facilement, même les âmes religieuses se souillent au contact de la poussière du monde. Combien grave et urgente apparaît donc pour le prêtre la nécessité de revenir chaque jour à la contemplation des vérités éternelles, afin de raffermir, par le renouvellement de vigueur qu'il y puise, son esprit et sa volonté contre toutes ces embûches.

En outre, il importe au prêtre d'être doué d'une certaine aptitude à s'élever et à tendre vers les choses du ciel, puisque son devoir rigoureux est de les goûter, les enseigner, les inculquer ; puisqu'il doit ordonner toute sa vie d'une manière surnaturelle, en accomplissant tous les devoirs de son ministère selon Dieu, sous l'inspiration et la direction de la foi. Ce qui surtout établit et maintient le prêtre dans cet état d'âme, dans cette union pour ainsi dire naturelle avec Dieu, c'est la pratique salutaire de la méditation quotidienne ; vérité tellement évidente pour tout homme sage qu'il est inutile d'insister plus longuement. Cet état de choses n'est hélas ! que trop confirmé dans la vie des prêtres qui apprécient peu ou même prennent absolument en dégoût la méditation des vérités divines. Ce sont, en effet, des hommes en qui le « *sens du Christ* » (1 Co 2, 16), ce bien si précieux, s'est presque éteint ; des hommes entièrement tournés vers les choses de la terre, en quête de frivolités, se perdant en commérages futiles, s'acquittant de leurs fonctions avec relâchement, froideur et peut-être indignité. Jadis, imprégnés de l'onction sacerdotale toute récente, ils se préparaient avec soin à l'office, pour ne pas ressembler à des hommes qui tentent Dieu ; ils choisissaient les temps les plus propices et les endroits les plus silencieux : ils s'appliquaient à scruter les divines révélations ; ils louaient, ils gémissaient, ils tressaillaient, ils se répandaient en prières avec le Psalmiste. Et maintenant, comme ils sont changés ! De même, ils ne gardent presque plus rien de cette piété vive qu'ils éprouvaient autrefois

pour les mystères divins. Qu'ils aimaient alors les tabernacles ! Leur cœur tressaillait de se trouver auprès de la table du Seigneur et d'y attirer un nombre croissant d'âmes pieuses. Par quelle pureté, par quelles prières leur âme remplie de désir se préparait à la messe ! Avec quel respect ils la célébraient, en observant dans leur intégrité majestueuse ces augustes cérémonies ! Quelles expansions affectueuses dans l'action de grâces, et quelle heureuse effusion du parfum du Christ sur leur peuple !... « *Rappelez-vous* », Nous vous en supplions, bien-aimés Fils, « *rappelez-vous... ces jours d'autrefois* » (Hb 10, 32) ; votre âme, nourrie de saintes méditations, était alors pleine d'ardeur.

Parmi ceux à qui pèse ce « *recueillement du cœur* » (Jr 12, 11) ou qui le négligent, il n'en manque pas qui ne cherchent guère à dissimuler la pauvreté intime qui en résulte, et s'en excusent sous le prétexte qu'ils se sont jetés sans réserve dans le tourbillon du ministère pour rendre de multiples services au prochain. Erreur lamentable ! N'ayant pas l'habitude de converser avec Dieu, lorsqu'ils en parlent aux hommes ou leur donnent des conseils pour la pratique de la vie chrétienne, ils manquent totalement du souffle divin, en sorte que la parole évangélique semble presque morte en eux. Leur voix, si vantée qu'elle soit pour son habileté et son éloquence, ne rend nullement le son de la voix du Bon Pasteur que les brebis écoutent avec profit ; elle résonne et se répand dans le vide, ce qui est parfois d'un fâcheux exemple, déshonore la religion et scandalise les bons.

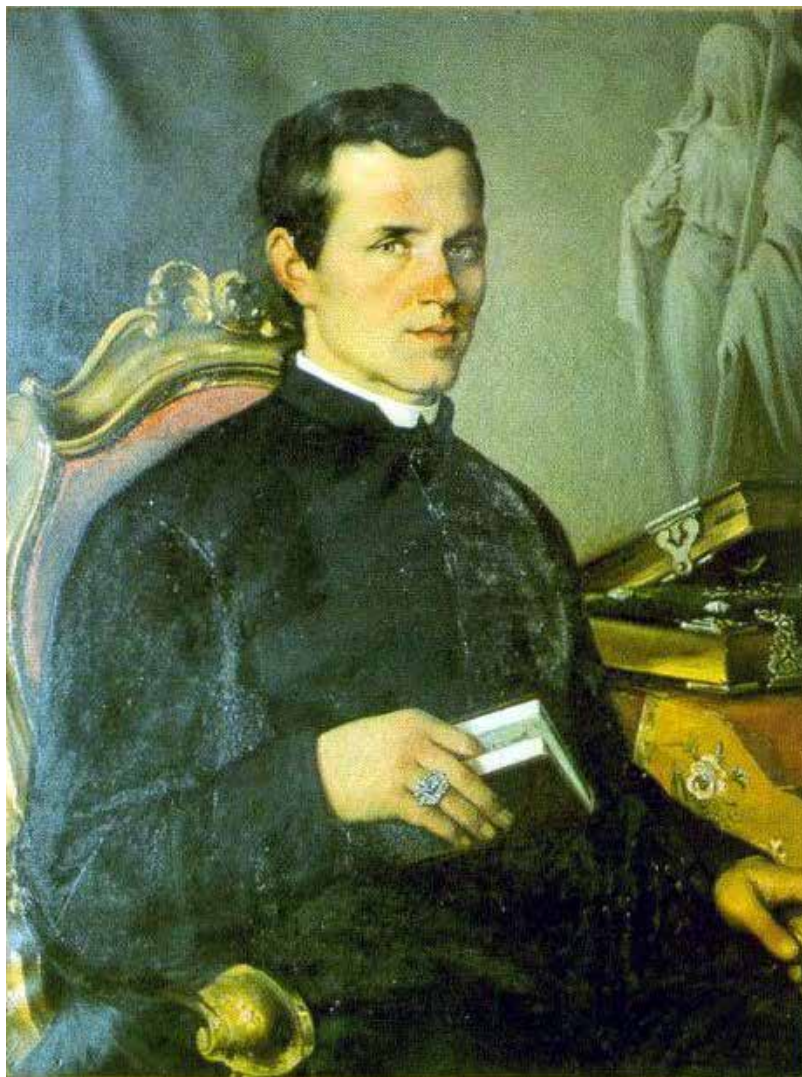
De même, sur les autres terrains de leur activité, elle ne produit qu'un effet peu solide ou très éphémère, car il lui manque la rosée céleste qu'attire en abondance la « *prière de celui qui s'humilie* » (Si 35, 21).

Et ici Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer vivement la conduite de ceux qui, entraînés par de pernicieuses nouveautés, osent soutenir un avis opposé et considèrent comme perdu le temps



Le Cardinal Giuseppe Sarto, Patriarche de Venise

consacré à la prière et à la méditation. O funeste aveuglement ! Plaise à Dieu que, s'examinant consciencieusement, ils reconnaissent enfin à quoi aboutissent cette négligence et ce mépris de la prière. Un orgueil opiniâtre les domine bientôt et produit en eux de si lamentables effets que Notre cœur paternel se refuse à rappeler et désire absolument supprimer. Que Dieu entende Notre vœu ! Que, jetant sur les égarés un regard miséricordieux, il répande sur eux en telle abondance « *l'esprit de grâce et de prière* » (Za 12, 10) qu'ils déplorent leur erreur, qu'ils rentrent de plein gré, à la joie de tous, dans les voies qu'ils ont



Don Bepi Sarto

eu tort de quitter et qu'ils les parcourent avec plus de prudence. Comme jadis l'Apôtre (cf. Ph 1, 8), Nous prenons Dieu à témoin que c'est avec le Cœur même de Jésus-Christ que Nous désirons les voir tous revenir. Qu'ils gravent donc, et vous tous, Fils bien-aimés, gravez profondément en vous Notre exhortation, qui n'est autre que celle du Seigneur Jésus-Christ : « *Considérez, veillez et priez* » (Mc 13, 33). Que chacun exerce principalement son activité dans l'application à méditer pieusement ; qu'il augmente en même temps sa confiance par cette demande persévérante : « *Seigneur, apprenez-nous à prier* » (Lc 11, 1). Nous avons, pour méditer, une raison spéciale, très importante : c'est la puissance de conseil et de vertu que nous y puiserons et qui nous est si utile pour la bonne direction des âmes, œuvre difficile entre toutes.

C'est à ce propos que saint Charles écrivait ce mémorable avis pastoral : « *Comprenez, mes Frères, que rien n'est aussi nécessaire à tous les*

*ecclésiastiques que l'oraison mentale avant, pendant et après toutes nos actions. Je chanterai, dit le prophète, et je comprendrai (Ps 100, 1-2). Vous administrez les sacrements, ô mon Frère, méditez ce que vous faites ; vous célébrez la messe, méditez ce que vous offrez ; vous récitez l'office, méditez sur celui à qui vous vous adressez et sur ce que vous lui dites ; vous dirigez les âmes, méditez sur le sang qui les a purifiées » (Ex oratione ad clerum). C'est donc à bon droit que l'Eglise nous invite à répéter souvent ces pensées de David :*

*« Bienheureux l'homme qui... médite la loi du Seigneur, qui y fixe sa volonté jour et nuit ;... tout ce qu'il fera lui réussira » (Ps 1, 1-3). Voici un dernier motif d'encouragement, aussi noble que tous les autres. Puisque le prêtre est appelé un autre Christ, et l'est vraiment en vertu de la communication des pouvoirs, ne doit-il pas, de fait et en tout point, se rendre et paraître tel par l'imitation de ses actes ? « Que notre principale étude soit donc de méditer la vie de Jésus-Christ » (Imitation de Jésus-Christ, I, 1).*

### La lecture des Livres saints

Il importe beaucoup que le prêtre joigne à la méditation quotidienne des choses divines la lecture des livres pieux, surtout de ceux qui ont été divinement inspirés. C'est ce que saint Paul demandait à Timothée : « *Applique-toi à la lecture* » (1 Tm 4, 13). De même, saint Jérôme, instruisant Népotien de ce qui concerne la vie sacerdotale, le pressait de ne jamais abandonner la lecture des saints Livres et il en donnait la raison suivante : « *Apprends ce que tu dois enseigner : acquiers la vraie doctrine qui a été enseignée, afin que tu sois en état d'exhorter selon la saine doctrine et de réfuter ceux qui la contredisent* » (Ep LII ad Nepotianum, n. 7 : PL 22, 533). Quel profit, en effet, retirent les prêtres constamment fidèles à cette pratique ! Avec quelle onction ils prêchent le Christ ! Comme, au lieu d'amollir et de flatter les esprits et les cœurs de leurs auditeurs, ils les poussent à devenir meilleurs et les portent à désirer les biens célestes !



Mais c'est encore à un autre titre, chers Fils, que peut être pour vous fécond en résultats le précepte du même saint Jérôme : « *Que les Livres saints soient toujours dans tes mains* » (*Ep. LVIII, ad Paulinum*, n. 6 : CV 54, 535. PL 22, 583). Qui donc ignore l'influence immense qu'exerce sur l'esprit d'un ami la voix de l'ami qui l'avertit franchement, l'aide de ses conseils, le reprend, le relève, le détourne de l'erreur ? « *Bienheureux celui qui trouve un ami véritable...* (Si 25, 12) ; *celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor* » (Si 6, 14). Nous devons, dès lors, mettre les livres pieux au nombre de nos amis vraiment fidèles. Car ils nous rappellent sévèrement à nos devoirs et aux prescriptions de la discipline légitime ; ils réveillent dans nos cœurs les voix célestes qu'on voudrait étouffer ; ils secouent la torpeur de nos bons propos ; ils ne nous laissent pas endormir dans une tranquillité perfide ; ils nous reprochent nos affections moins recommandables ou dissimulées ; ils découvrent aux imprudents les dangers qui souvent les attendent. Ils nous rendent tous ces bons offices avec une bienveillance si discrète qu'ils sont pour nous non seulement des amis, mais encore, et de beaucoup, les meilleurs des amis. Nous pouvons en disposer à volonté ; ils se tiennent pour ainsi dire à nos côtés, prêts à toute heure à subvenir aux besoins de nos âmes ; leur voix n'est jamais dure ; leurs conseils, jamais intéressés ; leur parole, jamais timide ou mensongère.

De nombreux et remarquables exemples démontrent l'efficacité très salutaire des livres pieux, mais elle apparaît surtout dans l'exemple de saint Augustin, car ce fut pour lui le point de départ de ses mérites immenses dans l'Eglise : « *Prends, lis ; prends, lis... Je pris (les Epîtres de l'apôtre saint Paul), j'ouvris et je lus en silence... Comme si la lumière qui donne la paix avait envahi mon esprit, toutes les ténèbres de mes doutes se dissipèrent* » (*Confessions*, l. VIII, ch. XII, CV 33, 194-195 : PL 32, 762). Au contraire, il arrive, hélas ! trop fréquemment de nos jours, que des membres du clergé se laissent peu à peu envahir par les ténèbres du doute et s'engagent dans les voies perverses du siècle, surtout parce qu'ils préfèrent aux livres pieux et divins des publications de tout genre et une multitude de journaux qui répandent à profusion l'erreur subtile et la corruption. Tenez-vous sur vos gardes, Fils bien-aimés : ne vous fiez pas à votre âge avancé, ne vous laissez pas abuser par l'espoir illusoire que vous pourrez ainsi pourvoir au bien commun d'une manière plus efficace. Ne sortez pas des limites sûres qu'ont tracées les lois de l'Eglise, ou que vous imposent la prudence et le salut de votre âme. Quiconque, en effet, laisse une seule fois

son esprit s'imprégner de ces poisons échappera très rarement aux conséquences désastreuses du fléau dont il aura introduit le germe.

## Souhaits du Pape

N'est-il pas amèrement déplorable de constater que, trop souvent hélas ! celui qui détourne les autres du péché par une prédication enflammée ne cherche pas à l'éviter lui-même et s'endurcit dans ses fautes ; il exhorte et presse les autres de laver sans retard, par le rite sacramentel, les souillures de leur âme, mais s'en acquitte lui-même avec une telle indolence qu'il attend des mois entiers pour le faire ; il sait répandre l'huile et le vin salutaires sur les plaies d'autrui, mais, blessé lui-même et gisant sur le chemin, ne se préoccupe pas de faire appel à la main secourable d'un frère qui est presque à côté de lui. Hélas ! combien il en est résulté et il en résulte encore aujourd'hui, çà et là, d'indignités à l'égard de Dieu et de l'Eglise, de maux pour le peuple chrétien et de honte pour le sacerdoce !

## Un clergé digne de l'Eglise

Et Nous, chers Fils, tandis que, par devoir de conscience Nous méditons sur cette lamentable situation, Notre âme se remplit d'amertume et Notre voix éclate en gémissements. Malheur au prêtre qui ne sait pas tenir son rang et qui souille par ses infidélités le nom du Dieu saint à qui il doit être consacré ! La corruption de ceux qui ont été très bons est la pire : « *Sublime est la dignité des prêtres, mais profonde est leur déchéance s'ils pèchent ; réjouissons-nous de leur progrès, mais tremblons pour leur chute : celui qui s'est élevé sur les hauteurs cause moins de joie que n'excite de tristesse celui qui est tombé des sommets !* » (S. Jérôme, *In Ezech.*, l. XII, c. 44, v. 30 : PL 25, 443-444). Malheur donc au prêtre qui, oublieux de lui-même, perd le goût de la prière ; qui dédaigne de donner à son âme l'aliment des lectures de piété ; qui ne fait jamais un retour sur lui-même pour écouter la voix accusatrice de sa conscience ! Ni les blessures de son âme qui vont s'envenimant, ni les gémissements de l'Eglise sa mère ne toucheront le malheureux, jusqu'à ce que s'abattent sur lui ces terribles menaces : « *Aveugle l'esprit de ce peuple, rends ses oreilles dures, et ferme-lui les yeux, de peur qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, qu'il ne comprenne, qu'il ne se convertisse et que je ne le guérisse* » (Is 6, 10). Que le Dieu riche en miséricorde écarte de chacun de



vous, chers Fils, ce triste oracle ; ce Dieu qui voit Notre cœur, qui le sait exempt d'amertume envers qui que ce soit, est rempli d'un amour de pasteur et de père envers tous : « *Quelle est, en effet, notre espérance ou notre joie, ou notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant Jésus-Christ Notre-Seigneur ?* » (1 Th 2, 19).

Mais vous voyez vous-mêmes, qui que vous soyez, quels temps sont survenus pour l'Eglise par un secret dessein de Dieu. Considérez de même et méditez à quel point le devoir qui vous lie est sacré, afin qu'après avoir été honorés par elle d'une si haute dignité, vous vous efforciez d'être auprès d'elle, de l'assister dans ses épreuves. C'est pourquoi, maintenant plus que jamais, le clergé a besoin avant tout d'une vertu qui ne soit pas ordinaire ; d'une vertu absolument exemplaire, ardente, active, tout à fait disposée enfin à faire de grandes choses et à souffrir beaucoup pour le Christ. Et il n'y a rien que Nous demandions à Dieu et que Nous vous souhaitions avec plus d'ardeur à tous et à chacun de vous.

### Chasteté et obéissance

Qu'en vous donc resplendisse d'un éclat inaltérable la chasteté, le plus bel ornement de notre ordre sacerdotal car par la beauté de cette vertu, le prêtre devient semblable aux anges, apparaît plus digne de la vénération du peuple chrétien et produit en plus grande abondance des fruits de salut. Que le respect et l'obéissance, promis solennellement par lui à ceux que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Eglise, se fortifient et s'accroissent continuellement ; surtout que les esprits et les cœurs resserrent chaque jour davantage les liens de la fidélité et de la soumission qui sont ducs à si bon droit au Siège Apostolique.

### Esprit de charité

Qu'en vous tous règne une charité qui ne recherche en rien son propre avantage, afin qu'après avoir maîtrisé les aiguillons de la jalousie et de l'ambition cupide qui harcèlent les hommes, tous vos efforts concourent, dans une fraternelle émulation, à l'accroissement de la gloire divine. Elles attendent les bienfaits de votre charité, non seulement cette multitude si malheureuse de malades, d'aveugles, de boiteux et de paralytiques, mais encore et surtout ces masses de jeunes gens, espoir très cher de la société et de la religion, qu'entourent de toutes parts les pièges et les occasions de corruption.

Appliquez-vous avec ardeur non seulement à enseigner le catéchisme, ce que Nous vous recommandons de nouveau instamment, mais aussi à bien mériter de tous par tous les moyens que vous suggéreront votre prudence et votre zèle. Soit que vous assistiez, soit que vous préserviez, soit que vous guérissez, soit que vous apaisiez, vous n'aurez pas d'autre dessein ni de plus ardent désir que de gagner ou de conserver des âmes à Jésus-Christ. Oh ! avec quelle activité, quelles fatigues et quelle assurance ses ennemis agissent et s'appliquent pour la perte d'un si grand nombre d'âmes ! L'Eglise catholique se réjouit et se glorifie, par-dessus tout, du dévouement si digne d'éloges avec lequel son clergé annonce la paix chrétienne et apporte le salut et la civilisation aux peuples sauvages. Grâce à ses immenses travaux, souvent même au prix de son sang, le royaume du Christ s'étend de jour en jour parmi ces peuples, et la foi chrétienne retire de ses triomphes une nouvelle splendeur. Que si, chers Fils, en retour des services que vous aurez rendus sous l'inspiration de votre dévouement, on vous jalouse, on vous accable de reproches, on vous calomnie, ainsi qu'il arrive trop souvent, ne vous laissez pas abattre par la tristesse, « *ne vous laissez pas de faire le bien* » (2 Th 3, 13). Ayez devant les yeux ces phalanges d'hommes, aussi remarquables par leur nombre que par leurs mérites, qui, à l'imitation des Apôtres, au milieu des opprobres les plus cruels supportés pour le nom du Christ, allaient joyeusement, bénissant ceux qui les maudissaient. Car nous sommes les fils et les frères des saints, dont les noms resplendissent au livre de vie et dont l'Eglise célèbre les mérites : « *Ne portons pas atteinte à notre gloire en commettant un crime !* » (1 M 9, 30)



Le Pape Léon XIII

## Conclusion

Tel est, en effet, l'objet principal de Nos pensées et de Nos sollicitudes ; les yeux levés au ciel, Nous renouvelons souvent, pour tout le clergé, la supplication même de Jésus-Christ : « *Père saint... sanctifiez-les* » (Jn 17, 11.17). Nous Nous réjouissons à la pensée qu'un très grand nombre de fidèles de toute condition, se préoccupant vivement de votre bien et de celui de l'Eglise, s'unissent à Nous dans cette prière ; il ne Nous est pas moins agréable de savoir qu'il y a aussi beaucoup d'âmes généreuses, non seulement dans les cloîtres, mais encore au milieu même de la vie du siècle, qui, dans une oblation ininterrompue, se présentent en victimes saintes à Dieu dans ce but. Que le Très-Haut agrée, comme un suave parfum, leurs prières pures et sublimes, et qu'il ne dédaigne pas Nos très humbles supplications ; que dans sa miséricorde et sa providence il Nous vienne en aide, Nous l'en supplions, et qu'il répande sur tout le clergé les trésors de grâces, de charité

et de toute vertu que renferme le Cœur très pur de son Fils bien-aimé. Enfin, il Nous est doux, chers Fils, de vous exprimer de tout cœur Notre reconnaissance pour les souhaits de bonheur que vous Nous avez offerts, inspirés diversement par votre piété filiale à l'approche du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce : les vœux qu'en retour Nous formons pour vous, Nous voulons les confier à l'auguste Vierge Marie, Reine des Apôtres, afin qu'ils se réalisent plus efficacement. Celle-ci, en effet, a montré par son exemple aux Apôtres, récemment promus au sacerdoce, comment ils devaient être assidus à la prière commune, jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la vertu d'en haut ; vertu que, par ses prières, la Mère de Dieu leur a obtenue en bien plus grande abondance, en même temps qu'elle l'a accrue et fortifiée par ses conseils, pour la plus grande fécondité de leurs travaux. En attendant, Nous souhaitons, chers Fils, que la paix du Christ triomphe dans vos cœurs avec la joie du Saint-Esprit ; ayez-en pour gage la Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons à tous très affectueusement.

# In memoriam: Monsieur l'abbé Daniel Van Namen

---

Abbé Claude PELLOUCHOUD, FSSPX

---

Monsieur l'abbé Daniel Van Namen, fils unique, est né et a été baptisé à Wavre le 30 mai 1933. Il a été ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> septembre 1957 en la cathédrale de Malines par Mgr Paul Schoenmaekers, évêque auxiliaire de Malines. Après son ordination, il est d'abord surveillant au collège Notre-Dame de Basse-Wavre. Après deux ans, il devint vicaire à Mont-Saint-Guibert (1959-1960), puis à Notre-Dame de Wavre (1960-1971). Il est ensuite nommé curé à Grez-Doiceau, Saint-Martin, Biez (1971-1973) puis encore à Grez-Doiceau, mais à Saints-Joseph et Pierre, Doiceau (1973-1991). En même temps (1987-1991), il est, toujours à Grez-Doiceau, chapelain à Saint-Paul, Gastuche. C'est ici que s'arrête, pour le diocèse de Malines-Bruxelles et sa hiérarchie, le cursus du ministère de notre cher abbé : il prend sa pension en 1993.

C'est pourtant en raison des bouleversements introduits dans l'Eglise à la suite du Concile Vatican II, qui ne lui donnent pas satisfaction, et devant l'impossibilité d'y apporter remède, qu'il prend sa

pension à l'âge de 60 ans. Retiré dans la maison de ses parents, à deux pas de Notre-Dame de Wavre, il s'adonne à la prière, à célébration de la messe dans le rite de son ordination, à la méditation... Il est lecteur du bulletin de la Fraternité Saint-Pie X en Belgique, *Pour Qu'Il Règne*. Un jour, il se décide de venir sonner à la porte du prieuré du Christ-Roi, sis rue de la Concorde à Ixelles. Il est accueilli par l'abbé Claude Pellouchoud, jeune prêtre ordonné à Ecône en 1999 et responsable de la chapelle de Namur et du Pour Qu'Il Règne. La démarche de l'abbé Van Namen a pour but de demander à la Fraternité Saint-Pie X, dont il partageait pleinement les idées qu'il lisait avec intérêt dans le bulletin, de bien vouloir célébrer ses obsèques « *selon la liturgie traditionnelle* ». Le jeune abbé lui dit qu'il n'y a aucun problème et qu'il suffit que les choses soient mises correctement par écrit. Mais ce premier contact établit une véritable amitié entre le jeune prêtre, entré au séminaire en 1993, et l'abbé Van Namen, pensionné depuis 1993.



60 ans de sacerdoce  
à Saint Joseph, 2017.  
Une statue de N-D de Fatima  
lui est offerte à l'occasion  
de son jubilé sacerdotal



Première messe  
de l'abbé Van  
Namen en 1957



Le jeune  
Daniel Van Namen



L'abbé Van Namen à Namur avec l'abbé  
Louis Bochkoltz, jeune séminariste



En pieux souvenir de

## Monsieur l'abbé Daniel VAN NAMEN

Né et baptisé à Basse-Wavre le 30 mai 1933  
Ordonné prêtre à Malines le 1<sup>er</sup> septembre 1957

Successivement vicaire à Mont-Saint-Guibert et à Basse-Wavre - Curé de Bièz-Hèze

Décédé à Bruxelles le 16 mai 2020 dans la paix du Seigneur,  
la sérénité de la foi et l'espérance de la vie éternelle.

*« Désormais je ne vous appellerai plus serviteurs, mais amis car vous savez tout ce que j'ai accompli parmi vous. Recevez l'Esprit Saint Consolateur : c'est lui que le Père vous enverra. Vous serez vraiment mes amis si vous êtes fidèles à tout ce que Je vous ai commandé. »*  
(Evangile selon Saint Jean – Liturgie de l'ordination des prêtres)

*« Venez, montons à la montagne du Seigneur, au temple du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses chemins, et nous suivrons ses sentiers. Car c'est de Lui que vient la Loi et de Jérusalem la parole du Seigneur. »* (Isaïe, 2-3)

*« Rejetons les activités des ténèbres ; revêtons nous pour le combat de la lumière. »*  
(Romains, 12-13)

*« Voyez le juge est à notre porte. »* (Saint Jacques, 5-9)

Miséricordieux Jésus, donnez lui le repos éternel.  
Notre-Dame de Basse-Wavre, vous qui l'avez suivi durant toute sa vie terrestre,  
accueillez le auprès de votre divin Fils. Saint Joseph, vous qui, si souvent,  
l'avez soutenu, soyez lui favorable.



« *La Fraternité viendra volontiers en aide aux prêtres âgés, infirmes et même aux infidèles* », disent les statuts (III, 6) de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. D'entente avec son supérieur, l'abbé Pellouchoud choisit l'abbé Van Namen comme confesseur : il le visite à Wavre, en allant à Namur, et lui apporte l'aide souhaitée par Mgr Lefebvre. L'abbé Paul Aulagnier l'encourage à lui proposer d'être confesseur extraordinaire.

Décision est prise de lui laisser le choix d'aller soit à Namur, soit de venir à Bruxelles. Dans un souci prudence, il choisit Namur où il viendra comme confesseur extraordinaire pour la première fois lors d'une messe du jour de Noël. Puis il se décide à venir accomplir le même office à Bruxelles, à condition que l'on se charge, comme c'est le cas pour Namur, de le véhiculer. Notre cher Monsieur Victor Bioul s'en occupe bien volontiers. Et c'est ainsi que débutât pour l'abbé Van Namen une seconde vie.

Au début de ses contacts avec la Fraternité Saint-Pie X, l'abbé Van Namen aimait à se considérer comme le « vicaire » de l'abbé Pellouchoud à Namur... mais c'est bien le jeune prêtre qui profitait des conseils avisés de son aîné dans le sacerdoce. L'abbé Pellouchoud a quitté la Belgique en 2004, mais il se rappelle qu'il y eut le projet d'amener l'abbé Van Namen au séminaire d'Ecône qu'il voulait découvrir, pour la tonsure de l'abbé Louis Bochkoltz (février 2005,) mais ce projet n'a finalement pas

abouti. Resté en contact épistolaire avec l'abbé Pellouchoud, il lui disait aimer aller voir les malades. L'une d'entre elle, Mlle Jeanne Dizier, reçut avec beaucoup de plaisir ses visites à l'hôpital (Clos Sainte-Anne) et eut même ses obsèques célébrées par lui.

L'abbé Pellouchoud était à Bruxelles le dimanche 2 septembre 2007 pour son jubilé d'or. Il lui avait fait savoir qu'il fallait absolument qu'il y soit ! Le dimanche 1<sup>er</sup> février 2009, il participât aux festivités pour les 20 ans de la chapelle de Namur. Depuis, ses liens avec la Fraternité Saint-Pie X n'ont fait que se renforcer. Heureux du ministère et de l'aide qu'il pouvait apporter aux prêtres de Mgr Lefebvre, l'abbé Van Namen n'hésitât pas à se soumettre à un régime stricte pour conserver la santé.

Suite à un accident cardiovasculaire survenu en août 2019, l'abbé Van Namen fut hospitalisé et finalement se retira à la Maison Sainte Monique, rue Blaes à Bruxelles, où il finira ses jours. Ses confrères du prieuré du Christ-Roi lui rendaient visite régulièrement. L'abbé Daniel Van Namen est décédé à Bruxelles le 16 mai 2020, « dans la paix du Seigneur, fidèle à la Sainte Eglise Catholique », à l'âge de 87 ans, dans la 63<sup>e</sup> année de son sacerdoce.

Ses obsèques, selon ses volontés, ont été célébrées en l'église Saint-Joseph à Bruxelles le 25 mai 2020 par l'abbé Patrick Duverger, suivies de l'inhumation dans le caveau familial à Wavre.





# La Passion du Christ

---

P. Jean-Dominique O.P.

---

## « Et le coq chanta »

À l'occasion de l'interrogatoire de Notre-Seigneur par le grand prêtre Caïphe, saint Jean rapporte la trahison de saint Pierre. L'évangéliste fut témoin de la scène et pouvait donc en rapporter les détails. C'est la portière, tout d'abord, une simple servante (Jn 18, 17), puis « *les serviteurs et les satellites* » (v. 25), et enfin « *le parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille* » (v. 26) qui reconnurent en Pierre un disciple du Christ. À trois reprises, Pierre nia : « *Je n'en suis pas* ». C'est alors que, « aussitôt », comme la sentence d'un juge, « *le coq chanta* » (v. 27). Dieu parlait au lâche par l'intermédiaire de cet animal pour lui dire sa faute et le faire rentrer en lui-même.

Cette triple négation est étonnante quand on la compare à la fermeté et à l'enthousiasme du chef des Apôtres. N'est-ce pas lui qui avait donné à Jésus tant de marques d'attachement et de fidélité et qui s'était écrié : « *À qui irions-nous, vous avez les paroles*

*de la vie éternelle ?* » (Jn 6, 68). Qui plus est, il y a quelques heures à peine, le même Pierre avait supplié son maître de le laver « *et les mains et la tête* » (Jn 13, 9) pour pouvoir rester dans sa société, et avec quelle ardeur ne s'était-il pas montré prêt à donner sa vie pour lui (Jn 13, 37) ! Tout récemment encore, il avait bravé les soldats au jardin de Gethsémani. Comment put tomber si vite celui sur qui Jésus mettait tant d'espoir ? Sainte Catherine de Sienne, dominicaine du 14<sup>ème</sup> siècle, l'expliquait de la façon suivante : Pierre aimait Jésus, certes, mais « *d'un amour faible* », il « *l'aimait tendrement* », s'attachant surtout « *au bonheur d'être avec lui* ». C'est pourquoi l'Apôtre était habité de « *l'amour de la douceur* », cherchant à « *goûter l'abondance des consolations* ». En un mot, saint Pierre avait un amour trop sensible et trop humain : « *Son amour n'était pas fort, et il faillit en présence de la croix* » et, « *quand ce bonheur d'être avec Jésus lui fut ôté, il faiblit* ».



Adam de Coster, *Le Reniement de saint Pierre*

La grande mystique dominicaine tirait de cet événement une leçon qui vaut pour tous les chrétiens. Les âmes qui en restent à une vie spirituelle trop sensible se contentent de « *l'amour du fruit et de la consolation qu'on reçoit de celui dont on est l'ami* ». Ils s'attachent à Jésus, certes, mais plutôt « *aux consolations qu'ils trouvent en Jésus crucifié* » qu'à Jésus lui-même. Or une telle spiritualité ne peut surmonter les épreuves de la tentation et de la persécution. « *Cet amour ne serait pas durable ; il disparaîtrait quand cesseraient les douceurs, les consolations et les jouissances spirituelles, ou quand viendraient les vents contraires de la persécution ou les tentations du démon. Il céderait alors aux attaques de l'ennemi, aux combats de la chair ; la privation des consolations spirituelles serait sa ruine, et les injures, les persécutions des créatures produiraient l'impatience* ». « *Ceux-là aussi sont faibles et ralentissent l'ardeur de leurs saints désirs, lorsqu'ils se voient privés de ce qu'ils aiment et de la consolation. Puis, quand viennent les attaques et les tentations du démon, des créatures, quand ils souffrent des faiblesses de leur cœur, qui n'a plus ce qui le charmait, ils*

*sont abattus, et s'arrêtent dans la voie de Jésus crucifié* ».

Quels sont les remèdes à une vision si humaine et sensible de la vie spirituelle ? Ce sont la réception du Saint-Esprit et le support des humiliations. Après qu'il eut regretté sa faute et, surtout, après avoir reçu le Saint-Esprit à la Pentecôte, Pierre devint « *le champion de la sainte Église et le sauveur de tant d'âmes* ». Il supporta alors toutes les épreuves d'un « *amour puissant* », « *avec une vraie patience, et courut au-devant d'elles avec une grande allégresse, comme s'il eût été à des noces et non pas à des tourments* ». Son cœur avait été radicalement purifié.

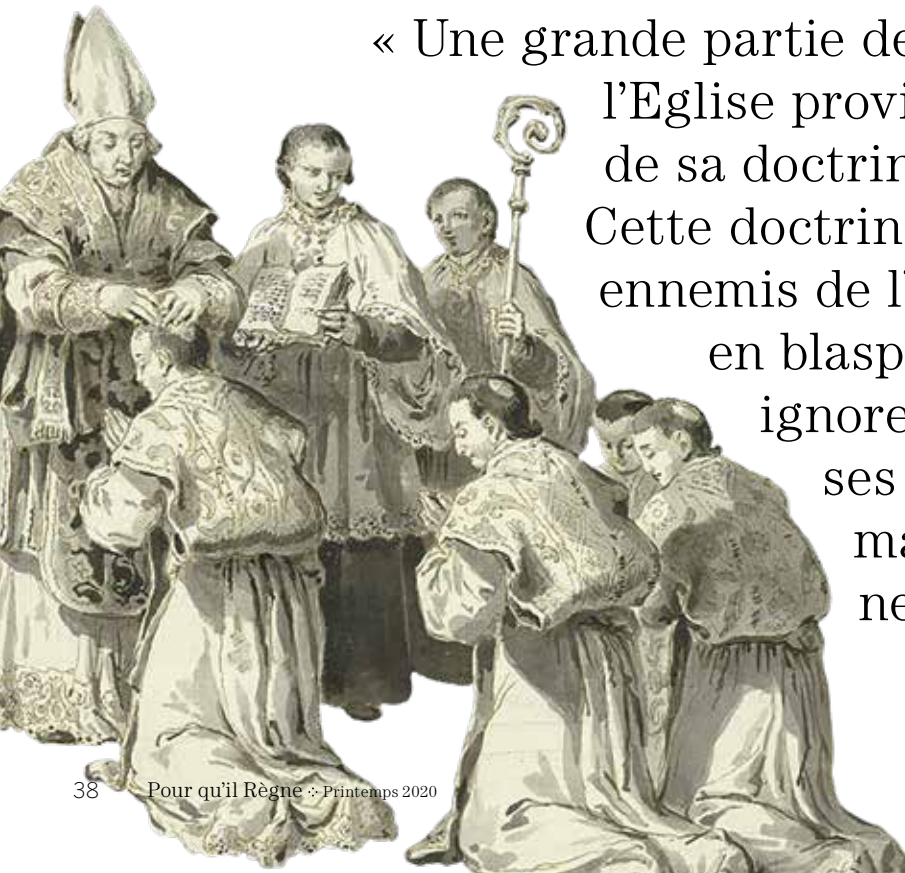
Le triple reniement de saint Pierre est un avertissement adressé à tous les chrétiens, surtout à ceux qui ont à vivre à des époques de crise et de persécution. Seule une foi éprouvée, soutenue par la grâce et vivifiée par un amour ardent leur permet de surmonter les tourmentes extérieures ou intérieures.

# L'Ordre

---

Catéchisme de Saint Pie X

---



« Une grande partie des maux qui affligent l'Eglise provient de l'ignorance de sa doctrine et de ses lois. Cette doctrine et ces lois, les ennemis de l'Eglise la condamnent en blasphémant ce qu'ils ignorent, et beaucoup de ses fils, les connaissent mal, vivent comme s'ils ne l'étaient pas. »

(Lettre du pape saint Pie X,  
le 18 octobre 1912)



### ***Qu'est-ce que le sacrement de l'Ordre ?***

L'Ordre est le sacrement qui donne le pouvoir d'exercer les fonctions sacrées qui regardent le culte de Dieu et le salut des âmes, et qui imprime dans l'âme de celui qui le reçoit le caractère de ministre de Dieu.

### ***Pourquoi l'appelle-t-on l'Ordre ?***

On l'appelle l'Ordre, parce qu'il comporte plusieurs degrés subordonnés les uns aux autres, d'où résulte la hiérarchie sacrée.

### ***Quels sont ces degrés ?***

Le plus élevé d'entre eux est l'Épiscopat qui contient la plénitude du sacerdoce ; ensuite le Presbytérat ou le simple Sacerdoce ; puis le Diaconat et les Ordres qu'on appelle Ordres mineurs.

### ***Quand est-ce que Jésus-Christ a établi l'Ordre Sacerdotal ?***

Jésus-Christ a établi l'Ordre Sacerdotal dans la dernière Cène quand il conféra aux Apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de consacrer la très sainte Eucharistie. Puis, le jour de sa résurrection, il leur conféra le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, les constituant ainsi les premiers prêtres de la nouvelle loi dans toute la plénitude de leur pouvoir.

### ***Quel est le ministre de ce sacrement ?***

Le seul ministre de ce sacrement est l'évêque.

### ***La dignité du Sacerdoce chrétien est donc bien grande ?***

La dignité du Sacerdoce chrétien est très grande en raison de la double puissance que lui a conférée Jésus-Christ sur son corps réel et sur son corps mystique qui est l'Église, et en raison de la divine mission confiée aux prêtres de conduire tous les hommes à la vie éternelle.

### ***Le Sacerdoce catholique est-il nécessaire dans l'Église ?***

Le Sacerdoce catholique est nécessaire dans l'Église parce que, sans lui, les fidèles seraient privés du saint sacrifice de la Messe et de la plus grande partie des sacrements ; ils n'auraient personne pour les instruire dans la foi, ils resteraient comme des brebis sans pasteur à la merci des loups, en un mot l'Église n'existerait plus comme Jésus-Christ l'a instituée.

### ***Le Sacerdoce catholique ne cessera donc jamais sur la terre ?***

Le Sacerdoce catholique, malgré la guerre que lui fait l'enfer, durera jusqu'à la fin des siècles, car Jésus-Christ a promis que les puissances de l'enfer ne prévaudraient jamais contre son Église.

### ***Est-ce un péché de mépriser les prêtres ?***

C'est un péché très grave, parce que le mépris et les injures qui s'adressent au prêtre, atteignent Jésus-Christ lui-même qui a dit à ses Apôtres : « Qui vous méprise me méprise ».

### ***Quel doit être le but de celui qui embrasse l'état ecclésiastique ?***

Le but de celui qui embrasse l'état ecclésiastique doit être uniquement la gloire de Dieu et le salut des âmes.

### ***Qu'est-ce qui est nécessaire pour entrer dans l'état ecclésiastique ?***

Pour entrer dans l'état ecclésiastique, ce qui est nécessaire avant tout, c'est la vocation divine.

### ***Que faut-il faire pour connaître si Dieu appelle à l'état ecclésiastique ?***

Pour connaître si Dieu appelle à l'état ecclésiastique, il faut :

- 1 - prier avec ferveur Notre-Seigneur de manifester quelle est sa volonté ;
- 2 - prendre conseil de son évêque ou d'un sage et prudent prêtre ;
- 3 - examiner avec soin si on a les aptitudes nécessaires pour les études, les fonctions et les obligations de cet état.

### ***Celui qui entrerait dans l'état ecclésiastique sans la vocation divine ferait-il mal ?***

Celui qui entrerait dans l'état ecclésiastique sans y être appelé de Dieu ferait un mal très grave et se mettrait en danger de perdition.

### ***Les parents qui, pour des motifs humains, engagent leurs fils à embrasser sans vocation l'état ecclésiastique font-ils mal ?***

Les parents qui, pour des motifs humains, engagent leurs fils à embrasser sans vocation l'état ecclésiastique commettent eux aussi une faute très grave, parce que, en cela, ils usurpent le droit que Dieu s'est réservé à lui-même de choisir ses ministres, et qu'ils mettent leur fils en péril de damnation éternelle.

### ***Quels sont les devoirs des fidèles envers ceux qui sont appelés aux saints Ordres ?***

Les fidèles doivent :

- 1 - laisser à leurs fils et à ceux qui sont sous leur dépendance pleine liberté de suivre la vocation divine ;
- 2 - prier Dieu qu'il daigne accorder à son Église de bons pasteurs et des ministres zélés ; et c'est aussi dans ce but qu'a été institué le jeûne des Quatre Temps ;
- 3 - avoir un respect singulier pour tous ceux qui, par les Ordres, sont consacrés au service de Dieu.

### « Une barbarie théologique », selon le cardinal Müller



L'édition 2020 de l'Annuaire pontifical publié par le Secrétariat d'Etat et la Librairie éditrice du Vatican a relégué le titre "Vicaire de Jésus-Christ", porté par le pape, au rang de simple « titre historique », dans une note en bas de page. Le cardinal Ludwig Müller, préfet émérite de la Congrégation pour la doctrine de la foi, s'est exprimé dans le *Tagespost*, le 2 avril : « *C'est de la barbarie théologique que de dévaloriser ces titres du pape comme un simple nom historique* ». Jusqu'à présent, la page consacrée au souverain pontife, qui précède les sections sur le collège des cardinaux, les évêques du monde et les dicastères du Vatican, était publiée sous le titre "Vicaire de Jésus-Christ". Suivaient ensuite ses autres titres : Successeur du Prince des Apôtres, Souverain Pontife de l'Église universelle, Primat d'Italie, Archevêque et Métropolitain de la Province romaine, Souverain de l'Etat de la Cité du Vatican, Serviteur des Serviteurs de Dieu. Puis venait le nom du pape qui précédait sa courte biographie. Dans l'édition 2020 figure seulement en tête de page le nom "Jorge Mario Bergoglio", suivi d'une brève biographie, et les titres du pape sont relégués en bas de page sous la mention « titres historiques », comme le montre une photographie de la page publiée par *Il Messagero*, le 3 avril.

Pour l'ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, cette modification est lourde de sens. Elle a pour effet de mettre de côté la « signification dogmatique » du titre de « vicaire de Jésus-Christ », car « même le titre d'évêque de Rome n'a pas de signification dogmatique : Jésus n'a pas nommé Simon-Pierre évêque de Rome, mais il l'a désigné comme chef des apôtres », explique le cardinal Müller. Après la résurrection, le Christ est apparu à Pierre pour lui

confirmer son pouvoir unique et universel sur son Église, ainsi que la Tradition unanime l'a toujours compris : « *Après le repas, Jésus dit à Simon-Pierre : "Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ?" Il répondit : "Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime", et Jésus lui dit alors : "Pais mes agneaux". Une seconde fois, Jésus lui dit : "Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ?" Il répondit : "Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime." Jésus dit : "Sois le berger de mes brebis". Une troisième fois, il dit : "Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ?" Pierre fut attristé de ce que Jésus lui avait dit une troisième fois : "M'aimes-tu ?", et il reprit : "Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez bien que je vous aime". Et Jésus lui dit : "Pais mes brebis" » (Jn 21, 15-17).*

« *Les titres du pape "Successeur de Pierre, Représentant du Christ et Chef visible de toute l'Église" (...) font état d'éléments essentiels du primat pétrinien, qui remonte à l'institution du Christ et est donc de droit divin et non pas uniquement une loi humano-ecclésiastique. Aucun pape – ou concile œcuménique – ne pourrait, en recourant à son autorité suprême sur l'Église, abolir la primauté, l'épiscopat, les sacrements ou réinterpréter leur essence* », poursuit le cardinal Müller dans l'hebdomadaire catholique allemand. Et de conclure : « *Ce n'est qu'avec beaucoup d'humour et d'ironie que l'on peut supporter le dilettantisme théologique des statisticiens, même s'il est présenté avec hypocrisie comme un signe de grande humilité* ».

Dans un entretien accordé au vaticaniste Aldo Maria Valli, le 7 avril, Mgr Carlo Maria Viganò, ancien nonce aux Etats-Unis, montre les effets pratiques de cette humilité ostentatoire qui refuse les titres – et donc les devoirs – de la charge que l'on occupe : « *on ne peut pas exiger l'obéissance au pape si, en même temps, celui qui est assis sur le trône de Pierre se comporte comme s'il ne l'était pas ; parce que, ce faisant, on opère une véritable mystification, on joue avec l'obéissance et avec le sens hiérarchique des fidèles, mais en même temps on se considère comme des liberi battitori [« travailleurs indépendants »], déliés de tous les devoirs et de toutes les contraintes que la papauté impose.* »

(Sources : [Fsspx-Actualités/cath.ch/die-tagespost/il-messagero/A.M.Valli/DICI – FSSPX. Actualités - 25/05/2020](https://www.fsspx-actualites/cath.ch/die-tagespost/il-messagero/A.M.Valli/DICI-FSSPX-Actualites-25/05/2020))





## De Vatican II à Abou Dabi : un débat entre Mgr Schneider et Mgr Viganò

Le 4 février 2019, le pape François signait avec le grand imam de la mosquée du Caire un *Document sur la Fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*. Le 24 février 2019, l'abbé Davide Pagliarani, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X avait dénoncé cette « impiété qui méprise le premier commandement de Dieu, et qui fait dire à la Sagesse de Dieu, incarnée en Jésus-Christ mort pour nous sur la Croix, que “le pluralisme et la diversité des religions” est “une sage volonté divine” », ajoutant que « de tels propos s'opposent au dogme qui affirme que la religion catholique est l'unique vraie religion (cf. Syllabus, proposition 21). S'il s'agit d'un dogme, ce qui s'y oppose porte le nom d'hérésie. Dieu ne peut pas se contredire. »

### **De Dignitatis humanæ à Abou Dabi en passant par Assise**

Dans un article du 31 mai 2020, paru le 1er juin sur *LifeSiteNews*, Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Astana au Kazakhstan, affirme qu'il n'y a « pas de volonté positive divine ou de droit naturel à la diversité des religions », et il montre que la Déclaration d'Abou Dabi est la conséquence logique de la liberté religieuse promue par le concile Vatican II. Voici les extraits les plus significatifs de son article, que l'on complètera utilement par la lecture de sa déclaration du 4 juin, intitulée « *Il n'y a pas de foi commune en Dieu ni d'adoration commune de Dieu partagée par les catholiques et les musulmans* », p. xx du présent numéro.

« Il y a suffisamment de raisons de penser qu'il existe une relation de cause à effet entre la Déclaration sur la liberté religieuse du concile Vatican II, *Dignitatis humanæ*, et le Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune, signé par le pape François et le cheikh Ahmed el-Tayeb à Abou Dabi, le 4 février 2019. Sur son vol de retour à Rome en provenance des Emirats arabes unis, le pape François lui-même a déclaré aux journalistes : “Il y a une chose que je voudrais dire. Je le réaffirme ouvertement : du point de vue catholique, le document ne s'éloigne pas d'un millimètre du concile Vatican II. Il est même cité, à plusieurs reprises. Le document a été élaboré dans l'esprit du concile Vatican II”. » Le prélat souligne la rupture introduite par la déclaration

conciliaire *Dignitatis humanæ* qui énonce « une théorie jamais enseignée auparavant par le Magistère constant de l'Eglise, à savoir que l'homme a le droit, fondé sur sa propre nature, “de ne pas être empêché d'agir en matière religieuse selon sa propre conscience, tant en privé qu'en public, seul ou en association avec d'autres, dans les limites qui lui sont dues” (ut in re religiosa neque impediatur, quominus iuxta suam conscientiam agat privatim et publice, vel solus vel aliis consociatus, intra debitos limites, n. 2). Selon cette affirmation, l'homme aurait le droit, sur la base de la nature elle-même (et donc positivement voulue par Dieu) de ne pas être empêché de choisir, de pratiquer et de répandre, même collectivement, le culte d'une idole, et même le culte de Satan, puisqu'il existe des religions qui adorent Satan, par exemple, l'“église de Satan”. En effet, dans certains pays, l'“église de Satan” est reconnue avec la même valeur juridique que toutes les autres religions. La seule condition que *Dignitatis humanæ* pose à la liberté religieuse est le respect d'un “juste ordre public” (n. 2). Ainsi, une religion dite “église de Satan” peut adorer le Père du mensonge, à condition de respecter “l'ordre public” dans les limites qui lui sont dues. Par conséquent, la liberté de choisir, de pratiquer et de diffuser le culte de Satan, individuellement ou collectivement, serait un droit qui a son fondement dans la nature humaine, et qui est donc positivement voulu par Dieu. »

Mgr Schneider distingue entre la faculté de choisir et de faire le mal, d'une part, et le droit de choisir et de faire le mal, d'autre part : « L'immunité contre toute coercition extérieure en acceptant la seule vraie Foi est un droit naturel. C'est aussi un droit naturel de ne pas être forcé à commettre le mal (péché) ou l'erreur (fausse religion). Cependant, il n'en découle pas que Dieu veuille positivement (droit naturel) que l'homme ne doit pas être empêché de choisir, d'exécuter et de répandre le mal (péché) ou l'erreur (fausse religion). Il faut garder à l'esprit cette distinction fondamentale entre la faculté de choisir et de faire le mal, et le droit de choisir et de faire le mal. Dieu tolère le mal, l'erreur et les fausses religions ; il tolère même le culte de la soi-disant “église de Satan”. »



Dès lors Mgr Schneider tire la conclusion qui s'impose : « *Pour quiconque est intellectuellement honnête et ne recherche pas la quadrature du cercle, il est clair que l'affirmation, dans Dignitatis humanæ, que tout homme a le droit, en vertu de sa propre nature (et donc de la volonté positive de Dieu), de pratiquer et de répandre une religion selon sa propre conscience, ne diffère pas sensiblement de l'affirmation de la Déclaration d'Abou Dabi, selon laquelle : "Le pluralisme et la diversité des religions, des couleurs, des sexes, des races et des langues sont voulus par Dieu dans sa sagesse, par laquelle il a créé les êtres humains. Cette sagesse divine est la source d'où découle le droit à la liberté de croyance et à la liberté d'être différent".* »

Face à une telle confusion, le prélat formule un souhait : « *On peut à juste titre espérer et croire qu'un futur pape ou concile œcuménique corrigera l'affirmation erronée contenue dans la déclaration du concile Vatican II Dignitatis humanæ. Cette erreur a provoqué une série de pratiques et de doctrines désastreuses, telles que la réunion de prière interreligieuse à Assise en 1986, et le Document d'Abou Dabi en 2019. Ces pratiques et doctrines ont grandement contribué à la relativisation théorique et pratique de la vérité divinement révélée selon laquelle la religion née de la foi en Jésus-Christ, le Fils incarné de Dieu et seul Sauveur de l'humanité, est la seule religion positivement voulue par Dieu. (...) L'affirmation de Dignitatis humanæ selon laquelle l'homme a le droit naturel (positivement voulu par Dieu) de ne pas être empêché de choisir, d'exercer et de diffuser, même publiquement, toute forme de religion selon sa conscience, et l'affirmation du Document d'Abou Dabi selon laquelle Dieu veut la diversité des religions, de la même manière qu'Il veut positivement la diversité des sexes (fondée sur la nature même de l'homme), seront certainement corrigées un jour par le Magistère papal de la Chaire de saint Pierre – la Cathedra veritatis. En effet, l'Église catholique est et restera toujours dans le temps (semper), dans l'espace (ubique) et dans le consentement perpétuel (ab omnibus) le "pilier et le rempart de la vérité" (1 Tim 3, 15).* »

### **Corriger ou condamner Vatican II ?**

Dans un article paru le 10 juin sur *Chiesa e post concilio*, Mgr Carlo Maria Viganò, ancien nonce apostolique aux États-Unis, approuve l'analyse de Mgr Schneider, mais ne partage pas son point de vue sur une possible solution de la présente crise

doctrinale. Selon lui, plus qu'une correction, c'est une condamnation du Concile qui devra être faite, comme ce fut le cas pour le synode janséniste de Pistoie (18-28 septembre 1786) : « *Le mérite de ce texte [de Mgr Schneider] réside tout d'abord dans le fait d'avoir su saisir le lien de causalité entre les principes énoncés ou sous-entendus par Vatican II et l'effet logique qui en est résulté dans les déviations doctrinales, morales, liturgiques et disciplinaires qui sont apparues et se sont progressivement développées jusqu'à ce jour. Le monstre [au sens étymologique : créature fantasmagorique composée d'éléments disparates empruntés à divers êtres réels. NDLR] engendré dans les cercles des modernistes pouvait d'abord être trompeur, mais en se développant et en se renforçant, il se montre aujourd'hui pour ce qu'il est vraiment, dans sa nature subversive et rebelle. La créature, alors conçue, est toujours la même et il serait naïf de penser que sa nature perverse puisse changer. Les tentatives visant à corriger les excès du Concile – en invoquant l'herméneutique de la continuité – se sont révélées infructueuses : Naturam expellas furca, tamen usque recurret [Chassez le naturel à coups de fourche, il reviendra toujours] (Horace, Épîtres, I, X, v. 24). La Déclaration d'Abou Dabi et, comme le fait remarquer à juste titre Mgr Schneider, ses prodromes du panthéon d'Assise, "a été conçue dans l'esprit du concile Vatican II", comme le confirme fièrement Bergoglio.* »

C'est pourquoi le prélat romain émet des doutes sur l'efficacité de la solution suggérée par Mgr Schneider, pour qui : « *on peut légitimement espérer et croire qu'un futur pape ou concile œcuménique corrigera les déclarations erronées de Vatican II* ». Mgr Viganò rétorque : « *Cela me semble être un argument qui, même avec les meilleures intentions, sape les fondations de l'édifice catholique. Si, en effet, nous admettons qu'il puisse y avoir des actes magistériels qui, en raison d'une sensibilité modifiée, sont susceptibles d'être abrogés, modifiés ou interprétés différemment au fil du temps, nous tombons inexorablement sous la condamnation du décret Lamentabili [1907, décret de saint Pie X condamnant les erreurs du modernisme], et nous finissons par être d'accord avec ceux qui, récemment, précisément sur la base de cette hypothèse erronée, ont déclaré « non conforme à l'Évangile » la peine de mort, allant jusqu'à modifier le Catéchisme de l'Église catholique.* » Et de proposer une condamnation pure et simple : « *Lorsque, au cours de l'histoire, les hérésies se*



sont répandues, l'Eglise est toujours intervenue promptement pour les condamner, comme cela s'est produit au moment du concile de Pistoie en 1786, qui a été en quelque sorte le précurseur de Vatican II, surtout lorsqu'il a aboli la communion en dehors de la messe, introduit la langue vernaculaire et supprimé les prières dites à voix basse lors du Canon ; mais plus encore lorsqu'il a théorisé les bases de la collégialité épiscopale, en limitant la primauté du Pontife à la seule fonction ministérielle. En relisant les actes de ce Synode, on s'étonne de la formulation minutieuse des erreurs que l'on retrouvera ensuite, voire davantage, dans le Concile présidé par Jean XXIII et Paul VI. En outre, de même que la Vérité puise en Dieu, ainsi l'erreur se nourrit chez l'Ennemi, qui déteste l'Eglise du Christ et son cœur, la Sainte Messe et la Très Sainte Eucharistie. »

Cette réaction de Mgr Viganò a suscité chez Mgr Schneider le désir de préciser sa pensée dans une *Réflexion approfondie sur le concile Vatican II et la crise actuelle dans l'Eglise*, publiée sur le blogue de Jeanne Smits, le 24 juin, où il reprend des éléments de son livre *Christus vincit* à paraître prochainement en français aux éditions *Contretemps*. On peut y relever cet hommage rendu à Mgr Marcel Lefebvre : « Dans ce contexte, c'est surtout Mgr Lefebvre (bien qu'il ne soit pas le seul à l'avoir fait) qui a commencé, à plus grande échelle et avec une franchise semblable à celle de certains des Pères de l'Eglise, à protester contre la destruction de la foi catholique et de la sainte messe qui se produisait dans l'Eglise et qui était soutenue, ou du moins tolérée, jusque par de hautes autorités du Saint-Siège. Dans une lettre adressée au pape Jean-Paul II au début de son pontificat, Mgr Lefebvre a décrit avec réalisme et justesse, dans un bref synopsis, la véritable

ampleur de la crise de l'Eglise. Je reste toujours impressionné par la clairvoyance et le caractère prophétique des affirmations suivantes : "Le flot des nouveautés dans l'Eglise accepté et encouragé par l'épiscopat, flot ravageant tout sur son passage : la foi, la morale, les institutions de l'Eglise, ne pouvait pas admettre la présence d'un obstacle, d'une résistance. Nous avons donc le choix ou de nous laisser emporter par le courant dévastateur et d'accroître le désastre, ou de résister contre vents et marées pour sauvegarder notre foi catholique et le sacerdoce catholique. Nous ne pouvions pas hésiter. (...) Les ruines de l'Eglise s'accumulent : l'athéisme, l'immoralité, l'abandon des églises, la disparition des vocations religieuses et sacerdotales sont tels que les évêques commencent à s'émouvoir." [Lettre de Mgr Lefebvre au pape Paul VI, 24 décembre 1978. NDLR] Nous assistons aujourd'hui à l'apogée du désastre spirituel au sein de la vie de l'Eglise, que Mgr Lefebvre a souligné avec tant de vigueur, il y a quarante ans déjà. »

Mgr Schneider tient également à souligner le travail d'analyse critique du Concile, déjà effectué depuis 50 ans : « En abordant les questions relatives au concile Vatican II et à ses documents, il faut éviter les interprétations forcées ou la méthode de la "quadrature du cercle", tout en conservant l'attitude respectueuse qui s'impose et le sens de l'Eglise (sentire cum Ecclesia). L'application du principe de "l'herméneutique de la continuité" ne saurait être utilisée aveuglément en vue d'éliminer – sans poser de questions – des problèmes qui existent bel et bien, ou en vue de créer une image d'harmonie, alors que demeurent des zones d'ombre et d'imprécision dans cette herméneutique de la continuité. En effet, une telle approche transmettrait artificiellement et de manière peu



*convaincante le message selon lequel chaque mot du concile Vatican II est inspiré par Dieu, infaillible et en parfaite continuité doctrinale avec le magistère antérieur. Une telle méthode violerait la raison, les données du réel et l'honnêteté, et ne ferait pas honneur à l'Eglise, car tôt ou tard (même s'il y faut un siècle) la vérité sera énoncée telle qu'elle est réellement. Il existe des livres dont les sources sont documentées et reproductibles, qui donnent un aperçu historiquement plus réaliste et plus vrai des faits et des conséquences relatifs à l'événement du concile Vatican II lui-même, mais aussi de la manière dont ses documents ont été édités, et du processus d'interprétation et d'application de ses réformes au cours des cinq dernières décennies. Je recommande, par exemple, les livres suivants qui peuvent être lus avec profit : Romano Amerio, Iota Unum, Etude des variations de l'Eglise catholique au XXe siècle (Nouvelles Editions Latines, rééd. 2013) ; Roberto de Mattei, Vatican II : Une histoire à écrire (Muller éditions, 2013) ; Alfonso Gálvez, El Invierno eclesial [l'hiver ecclésial] (Shoreless Lake Press, New Jersey, 2011, en espagnol, non traduit en français). »*

### **Discerner et dénoncer**

Sur un discernement à opérer parmi les textes de Vatican II, le prélat note : « Certains critiques du Concile affirment que, malgré ses bons aspects, il est un peu comme un gâteau dans lequel il y a un peu de poison, et qu'il faut donc le jeter tout entier. Je ne pense pas que nous puissions suivre cette méthode, ni celle qui consiste à "jeter le bébé avec l'eau du bain". Par rapport à un concile œcuménique légitime, même s'il y a des points négatifs, il nous faut maintenir une attitude de respect. Nous devons évaluer et avoir de l'estime pour tout ce qui est réellement et vraiment bon dans les textes du Concile, sans fermer irrationnellement et malhonnêtement les yeux de la raison sur ce qui est objectivement et manifestement ambigu, voire erroné dans certains textes. Il faut toujours se rappeler que les textes du concile Vatican II ne sont pas la Parole inspirée de Dieu, ni des jugements dogmatiques définitifs ou des déclarations infaillibles du magistère, car le Concile lui-même n'avait pas cette intention. »

Mais ce discernement n'interdit pas une dénonciation de l'esprit général qui a animé le Concile, et que Mgr Schneider définit en ces termes : « A la veille du concile Vatican II, une part considérable de l'épiscopat et des professeurs

*des facultés de théologie et des séminaires était imprégnée d'une mentalité moderniste, qui se définit essentiellement par le relativisme doctrinal et moral, et la mondanité, l'amour du monde. A la veille du Concile, ces cardinaux, évêques et théologiens aimaient la forma mentis – le schéma de pensée – du monde (cf. Rm 12, 2) et ils voulaient plaire au monde (cf. Ga 1, 10). Ils faisaient preuve d'un complexe d'infériorité évident vis-à-vis du monde. » Un peu auparavant dans cette Réflexion approfondie, il avait observé : « Par le concile Vatican II, et déjà avec Jean XXIII, l'Eglise a commencé à s'ouvrir au monde, à flirter avec le monde et à manifester un complexe d'infériorité vis-à-vis du monde. Mais les clercs, en particulier les évêques et le Saint-Siège, ont pour mission de montrer le Christ au monde – et non pas eux-mêmes. Vatican II a donné l'impression que l'Eglise catholique commençait à mendier la sympathie du monde. Cela s'est poursuivi lors des pontificats postconciliaires. L'Eglise mendie la sympathie et la reconnaissance du monde ; cela est indigne d'elle, et ne lui gagnera pas le respect de ceux qui cherchent vraiment Dieu. Nous devons mendier la sympathie du Christ, de Dieu et du ciel. »*

### **Un acte de repentance**

Dans un entretien accordé à Phil Lawler du site d'information américain *Catholic Culture*, publié en français sur le blogue de J. Smits le 27 juin, Mgr Viganò considère que la solution à cette crise doctrinale, « à (son) avis, réside avant tout dans un acte d'humilité que chacun d'entre nous, à commencer par la hiérarchie ecclésiastique et le pape, doit poser : reconnaître l'infiltration de l'ennemi au sein de l'Eglise, l'occupation systématique des postes clefs de la Curie romaine, des séminaires et des universités, la conspiration d'un groupe de rebelles – parmi lesquels, en première ligne, la dévoyée Compagnie de Jésus – qui a réussi à donner l'apparence de la légitimité et de la légalité à un acte subversif et révolutionnaire. Nous devons également reconnaître l'insuffisance de la réponse des bons, la naïveté de beaucoup, la peur des autres, l'intérêt de ceux qui, grâce à ce complot, ont pu obtenir quelque avantage. » Au fond, le prélat romain souhaite un acte de repentance : « Devant la triple négation du Christ dans la cour du grand prêtre, Pierre "flevit amare", il pleura amèrement. La tradition nous dit que le Prince des Apôtres avait deux sillons sur les joues à cause des larmes qu'il



*avait abondamment versées dans le restant de ses jours, se repentant de sa trahison. Il appartiendra à l'un de ses successeurs, le Vicaire du Christ, dans la plénitude de sa puissance apostolique, de reprendre le fil de la Tradition là où il a été coupé. Ce ne sera pas une défaite, mais un acte de vérité, d'humilité et de courage. »*

### **Une réponse indirecte du Saint-Siège**

Dans un article intitulé « Le développement de la doctrine est la fidélité dans la nouveauté », publié sur Vatican News le 22 juin, Sergio Centofanti, vice-directeur éditorial du Dicastère pour la communication, répond – sans le nommer – à Mgr Viganò. L'agence suisse cath.ch ne s'y est pas trompée qui affirmait le 23 juin : « *le Saint-Siège réagit aux critiques formulées contre le concile Vatican II par Mgr Carlo Viganò, ancien nonce aux Etats-Unis* ». Mais ce porte-parole officieux du Saint-Siège est-il convaincant ? Fort peu. C'est déjà lui qui dans un précédent article de *Vatican News*, le 25 mai, éprouvait le besoin de défendre l'encyclique de Jean-Paul II *Ut unum sint*, prise – selon lui – « entre prophétie et résistance », alors qu'elle devrait aider « à regarder la réalité ecclésiale d'aujourd'hui avec un engagement œcuménique renouvelé ». Cet engagement œcuménique se heurte-t-il à la résistance d'antéconciliaires obtus ou à celle de faits obstinément têtus ? La question n'effleure pas l'esprit de Sergio Centofanti qui cette fois-ci déclare : « Certaines critiques doctrinales du pontificat actuel montrent une distance progressive mais de plus en plus nette par rapport au concile Vatican II. Non pas à partir d'une certaine interprétation de quelques textes, mais à partir des textes du Concile eux-mêmes. Certaines lectures qui insistent pour opposer le pape François à ses

prédécesseurs immédiats finissent donc même par critiquer ouvertement saint Jean-Paul II et Benoît XVI, ou en tout cas par faire taire certains aspects fondamentaux de leur ministère, qui représentent des développements évidents du dernier concile. » – Que le vice-directeur éditorial du Dicastère pour la communication relise attentivement Mgr Schneider et Mgr Viganò, et il verra que leurs critiques portent bien sur l'enseignement conciliaire et post-conciliaire et non sur le magistère avant et après l'élection de François. Sans détour Sergio Centofanti écrit : « *Le concile Vatican II, avec ses déclarations Dignitatis humanæ sur la liberté religieuse et Nostra ætate sur le dialogue avec les religions non chrétiennes, fait un saut qui rappelle le concile de Jérusalem de la première communauté chrétienne, qui ouvre l'Eglise à toute l'humanité. Face à ces défis, Jean-Paul II affirme que "le pasteur doit se montrer prêt à une authentique audace"* ». Paul VI avait écrit à Mgr Lefebvre que le concile Vatican II ne faisait « *pas moins autorité* », et était « *même, sous certains aspects, plus important encore que celui de Nicée* » (Lettre du 29 juin 1975). Pour Sergio Centofanti ce n'est pas suffisant : il faut comparer Vatican II au concile de Jérusalem « *de la première communauté chrétienne* ». Et le saut opéré par le dernier concile lui semble, à la suite de Jean-Paul II, audacieux. Il ignore qu'il existe aussi des sauts périlleux où le retour sur terre peut s'effectuer de façon brutale.

*(Sources : LifeSiteNews/Chiesa e post concilio/ blogue de J.Smits/Catholic culture/cath.ch/ Vatican News/DICI - trad. à partir de benoitetmoi et J. Smits – FSSPX.Actualités - 27/07/2020)*

## *Allemagne : vers la débâcle des séminaires*



En 1962, l'année où s'ouvre le concile Vatican II, l'Allemagne ordonne 557 prêtres. Près de soixante ans plus tard, en 2020, ils ne sont plus que 57 à accéder au sacerdoce. L'Eglise d'Allemagne, engluée plus que jamais dans le marais synodal, peine à trouver des solutions. « *Il s'agit d'une tendance alarmante* », s'inquiète Thomas Sternberg, président du Comité central des catholiques allemands (Zdk), qui précise que « *l'an dernier, il y a eu une ordination pour 11 prêtres partis à la retraite* ». Une tendance de fond qui ne semble pas devoir s'inverser vu la situation des séminaires allemands : « *le nombre*



*de candidats à la prêtrise catholique est passé de 594 en 2011, à 211 actuellement », explique Mgr Heinrich Timmerevers, évêque de Dresde-Meissen. Un chiffre qui révèle l'effondrement du nombre de séminaristes dans les maisons de formation. Conséquence prévisible : seuls trois séminaires diocésains - ceux de Mayence, Munich et Munster - pourraient rester ouverts, estime le groupe de travail de la Conférence des évêques d'Allemagne (DBK), co-présidé par Mgr Timmerevers. A la vue d'une situation aussi catastrophique, fruit de la sécularisation accélérée et de l'apostasie silencieuse d'un grand nombre, la seule solution serait le retour à la Tradition, à la messe de toujours, à la philosophie et à la théologie de saint Thomas d'Aquin, ce qui supposerait de s'éloigner des nouveautés qui ont pour source empoisonnée le concile Vatican II.*

### ***Nauffrage de la foi***

Las ! Les prélats allemands ne sont pas prêts à une telle remise en cause et préfèrent nier la réalité en accélérant encore la révolution. Ainsi, Mgr Georg Bätzing, évêque de Limbourg et président de la Conférence épiscopale allemande, envisage une nouvelle voie pour pallier la crise des vocations. Afin de redresser la situation, il croit trouver une solution dans la démarche du Chemin synodal, et préconise de « *demander au Vatican que la question de l'ordination diaconale des femmes, à nouveau ouverte par le pape, soit poursuivie et que Rome y réponde positivement* ». L'aveuglement de l'Eglise d'Allemagne ne date malheureusement pas d'hier. Les thèses les plus progressistes, en morale spécialement, y fleurissent depuis 50 ans avec la bénédiction des évêques. Ayant semé le vent et récolté la tempête, l'heure est au naufrage.

*(Sources : Vatican News/La Croix - FSSPX. Actualités - 17/07/2020)*

### ***Pour le Cardinal Schönborn, l'apostasie fait partie de la liberté religieuse***

Le Cardinal Christopher Schönborn a présidé pendant 22 ans la conférence épiscopale d'Autriche. Il a été remplacé à ce poste le 16 juin 2020 par Mgr Franz Lackner, archevêque de Salzbourg. Le 15 juillet, il a accordé un entretien aux journaux catholiques autrichiens. Le cardinal Schönborn s'est exprimé sur la dure réalité des « *sorties d'Eglise* » : « *Il y a un phénomène qui touche l'Eglise dans le monde entier et surtout ici en Autriche : ce sont ceux qui tournent silencieusement le dos à l'Eglise* », a déclaré l'archevêque de Vienne. La crise de l'Eglise s'intensifie en Europe, surtout dans le monde

germanophone. Un récent sondage révèle que 30 % des catholiques en Allemagne envisagent de quitter l'Eglise. Toutefois, le nombre de catholiques augmente légèrement dans le monde, en particulier en Asie et en Afrique. En Autriche, 67 583 personnes ont quitté l'Eglise catholique durant l'année 2019. En 2018, leur nombre s'élevait à 58 807, soit une augmentation de 14% en un an. Actuellement 4,98 millions de catholiques vivent en Autriche pour une population de 8, 86 millions d'habitants. Les catholiques représentent donc 56,2% de la population.

### ***La liberté d'apostasier***

Le Cardinal Schönborn a tenu à ajouter : « *Mais cela fait partie de la liberté religieuse. Nous ne sommes pas une communauté où l'appartenance est imposée. C'est la liberté que Dieu nous a donnée* ». Cette affirmation est contraire à la vérité évangélique et à la doctrine de l'Eglise. Bien sûr, la foi ne peut être imposée ni les consciences forcées. Mais ce n'est pas une question de liberté. Notre Seigneur n'a pas craint de déclarer : « *Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné* » (Mc 16, 16). Il n'y a donc pas de liberté religieuse en ce sens.



L'Eglise n'est pas un libre-service dans lequel on entre ou sort à son gré. Elle est le lieu du salut voulu explicitement par Notre Seigneur Jésus-Christ. Certes, il est possible de se sauver en dehors des limites visibles de l'Eglise, pour ceux qui ne la connaissent pas, ou bien à qui elle n'a pas été présentée et prêchée droitement. Mais ce salut est beaucoup plus difficile à obtenir, selon l'enseignement constant de la Tradition. Quant à celui qui quitte l'Eglise volontairement, en pleine connaissance de cause, il ne peut le faire

sans faute de sa part, d'autant qu'il se sépare du Christ, le seul Sauveur. Ainsi, il n'y a pas de liberté d'apostasier le Christ comme le laisse entendre le cardinal Schönborn. Avec de pareils principes, il n'est pas étonnant que les pasteurs autrichiens vident leurs églises. Ils en rendront compte devant Dieu.

(Sources : CNA Deutsch – FSSPX. Actualités - 24/07/2020)

## *Le document du Vatican sur la réforme des paroisses est mal reçu en Allemagne*



La congrégation du Clergé a publié le 20 juillet 2020 une instruction sur « *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Eglise* ». Le texte a été reçu en Allemagne par un concert de reproches. De nombreux évêques et théologiens allemands ont critiqué le document qu'ils jugent rétrograde. Parmi eux, les évêques Franz-Josef Bode d'Osnabrück, Peter Kohlgraf de Mayence et Franz-Josef Overbeck d'Essen. L'archevêque de Bamberg Ludwig Schick a déclaré quant à lui que l'instruction apportait « plus de mal que de bien » à l'Eglise et à son mandat missionnaire, et que le document romain était théologiquement déficient. Mgr Gebhard Fürst de Rottenburg-Stuttgart a annoncé qu'il s'en tiendrait au modèle diocésain pour confier des mandats aux laïcs. L'archevêque Stephan Burger a déclaré qu'il s'en tiendrait à la réforme paroissiale menée par l'archidiocèse de Fribourg. Mgr Franz Jung, de Wurtzbourg, déplore le manque d'approches

novatrices tandis que l'évêque de Trêves, Mgr Stephan Ackermann, regrette que l'instruction limite la responsabilité personnelle des évêques et des diocèses. En revanche, le cardinal de Cologne, Rainer Maria Woelki, a fait l'éloge de l'instruction, de même que l'évêque d'Augsbourg, Bertram Meier, qui a reçu positivement le texte du Vatican.

### ***Une instruction à deux faces***

Dans la première partie, le document multiplie les citations du pape François déclarant l'urgence de repenser la paroisse pour mobiliser le Peuple de Dieu dans le projet d'évangélisation. Le texte accumule les analyses sur la transformation du tissu social, son éclatement, la perte des repères territoriaux, et la nécessité de s'adapter. La deuxième partie étudie l'apparat technique nécessaire à la refonte des paroisses. C'est elle qui est vivement critiquée par l'épiscopat allemand. Elle fait les rappels nécessaires quant aux différentes autorités dans l'Eglise et leurs

pouvoirs, quant aux règles à respecter et aux détails canoniques de leur mise en œuvre. Elle ne prévoit aucune innovation pour les laïcs, à qui le nouveau droit confie déjà de nombreuses missions. Il n'y a guère à attendre de cette nouvelle instruction du Vatican, car ce qui manque depuis Vatican II, c'est un véritable esprit missionnaire, forgé dans une foi pure et intègre et animé d'une charité dévorante, loin des préoccupations œcuméniques stérilisantes et du dialogue interreligieux dévoyé. Ignorant de la foi surnaturelle, le peuple de Dieu ne saurait se mobiliser ni atteindre le moindre résultat. L'on ne donne que ce que l'on a.

### **La réaction du Cardinal Marx**

Le Cardinal Reinhard Marx a appelé à une plus grande écoute mutuelle dans l'Eglise : « *Il est un peu étrange qu'un document arrive de Rome sans avoir jamais été discuté avec nous. Est-ce cela la coexistence de l'Eglise universelle avec l'Eglise particulière telle qu'on la souhaite ? Pas vraiment !* », a-t-il déclaré vendredi 24 juillet dans la cathédrale de Munich. Et d'ajouter : « *Il*

*ne s'agit pas pour une personne de proclamer quelque chose et pour les autres de simplement suivre, mais de s'écouter les uns les autres, d'apprendre ensemble, d'absorber les expériences de l'Eglise locale – ce qui manque dans le document qui a été publié ces jours-ci. Comme si en Allemagne nous n'avions jamais pensé à des paroisses missionnaires !* »

Le Cardinal Marx a enfin salué l'impulsion donnée par le pape François pour une Eglise synodale, et rappelé que les membres du conseil de réforme de la Curie romaine, que le pape François a établie et dont lui-même fait partie, ont dit à plusieurs reprises « *que la Curie n'est pas simplement un organe de contrôle sur les évêques, mais une aide à l'ensemble de l'Eglise, afin que l'Eglise reste ensemble* ». Manifestement la congrégation du Clergé a manqué d'esprit synodal. Que l'on se rassure, le chemin synodal allemand continuera sa route et montrera la voie aux romains attardés.

(Sources : KNA/Katholisch.de – FSSPX. Actualités - 29/07/2020)

## *Ordinations à Dillwyn : jour de liesse au séminaire Saint-Thomas d'Aquin*



Le bouleversement du calendrier a aussi atteint les cérémonies d'ordinations, qui ont été anticipées cette année pour le séminaire de Dillwyn. Le samedi 6 juin 2020, Samedi des Quatre-Temps, Mgr Bernard Fellay a ordonné au séminaire Saint-Thomas d'Aquin situé à Dillwyn (Virginie), quatre prêtres pour la Fraternité Saint-Pie X, tous originaires des Etats-Unis. Il a également ordonnés quatre diacres – trois Américains et un Irlandais. Cette cérémonie constitue la premières des ordinations des

séminaires de l'hémisphère nord, avant celles qui auront lieu à Zaitzkofen (Allemagne) et Ecône (Suisse). Au total, la Fraternité Saint-Pie X recevra 16 nouveaux prêtres au cours de ce mois de juin 2020. La Fraternité compte six séminaires internationaux qui forment chaque année les prêtres dont l'Eglise a besoin.

(Sources : MG/STAS - FSSPX.Actualités - 07/06/2020)



## *Ordinations au diaconat et au sacerdoce à Zaitzkofen*



Les ordinations de fin d'année ont eu lieu au séminaire international Herz Jesu de Zaitzkofen, en Bavière (Allemagne). Le vendredi 19 juin 2020, en la fête du Sacré-Cœur, Mgr Alfonso de Galarreta, évêque auxiliaire de la Fraternité Saint-Pie X et premier Assistant général, a ordonné six diacres : 2 Allemands, 2 Tchèques, 1 Autrichien et

1 Lituanien. Le lendemain, samedi 20 juin, Mgr de Galarreta a ordonné pour l'éternité trois prêtres : 1 Allemand, 1 Autrichien et 1 Polonais.

*(Sources : Zaitzkofen-FSSPX.MG /FSSPX. Actualités - 21/06/2020)*

## *Ecône : prêtres pour l'éternité*



Dix prêtres ont été ordonnés au Séminaire Saint-Pie X par Mgr Bernard Tissier de Mallerais, le 29 juin 2020. Cette deuxième série de photographies de la cérémonie permet de voir la grande prostration, l'onction des mains, la célébration de la messe avec l'évêque, la communion, le déploiement de la chasuble - signe du pouvoir de confesser les âmes. A la fin de la

cérémonie, les nouveaux prêtres se tiennent dans la cour intérieure du séminaire, avant d'aller donner leurs premières bénédictions à leurs parents et amis.

*(Source : FSSPX/Ecône - FSSPX.Actualités du 29/06/20)*



# Chronique du prieuré

---

Printemps 2020

---





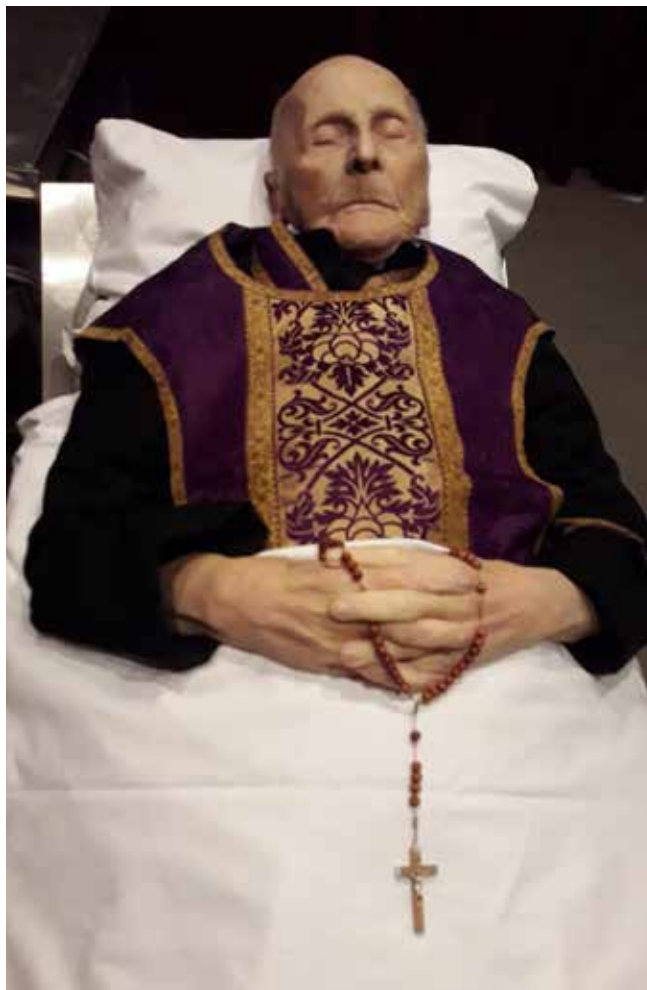
Funérailles de  
l'abbé Daniel  
Van Namen  
en l'église  
Saint Joseph



# Nouvelles Chronique du prieuré



Le 25 mai nous célébrons les funérailles de l'abbé Daniel Van Namen, décédé le 16 mai. Il nous a aidé durant 20 ans dans le ministère à Namur et à Bruxelles. Gardons-le dans nos prières.



L'abbé Van Namen, le jour de son décès.



*« Bon et fidèle serviteur;  
tu as été fidèle en peu de chose,  
je te confierai beaucoup;  
entre dans la joie de ton maître »*  
(Mathieu XXV-23).

Inhumation au  
cimetière de Wavre.

# Pèlerinage à **BANNEUX**

[www.fsspx.be](http://www.fsspx.be)

**SAMEDI**  
**03.10**  
**2020**

**50**  
**ans**  
**FSSPX**



**09h00** : "Chapelle des Apparitions",  
suivi de la procession du Rosaire

**10h30** : Grand Messe en latin  
(*Chapelle St François*)  
Possibilité de confession

**12h30 - 13h30** : Pique-nique  
(*Temps libre*)

**14h00** : Départ : "Source miraculeuse"  
(*Marche de 5 km vers Tancremont*)

**16h15** : Vénération de la "St<sup>e</sup> Croix"  
à Tancremont

**"Montrez-nous que vous  
êtes notre Mère."**



# FSSPX - District du Benelux

## 1. Anvers Prieuré du T.-S. Sacrement

Hemelstraat, 21 - 2018 Antwerpen  
Tél. : +32 (0)3 229 01 80  
e-mail : [hemelstraat.info@fsspx.be](mailto:hemelstraat.info@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Messe lue 07h30  
Grand-messe 10h00

### En semaine

Lun, Mar, Jeu, Ven 18h30  
Mercredi 07h30  
Samedi 10h00

Adoration  
Lun, Mar, Jeu, Ven 17h00-18h30

## 2. Gand Chapelle Saint-Amand

Kortrijksesteenweg, 139 - 9000 Gand  
Tél. : +32 (0)3 229 01 80  
e-mail : [hemelstraat.info@fsspx.be](mailto:hemelstraat.info@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h00  
Juillet et août 17h00

## 3. Prieuré du Christ-Roi

Rue de la Concorde, 37 - 1050 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)3 229 01 80  
e-mail : [bruxelles.stjoseph@fsspx.be](mailto:bruxelles.stjoseph@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Vêpres & Salut 17h30

### En semaine

Messe lue 07h15  
Jeudi (en période scolaire) 08h25

## 4. Bruxelles Église Saint-Joseph

Square Frère-Orban, 3 - 1040 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 550 00 20  
e-mail : [bruxelles.stjoseph@fsspx.be](mailto:bruxelles.stjoseph@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00  
Messe lue 09h15  
Grand-messe 10h30  
Messe lue 18h00

### En semaine

Messe lue 18h00  
Permanence d' un prêtre à partir de 16h30

## 5. Namur Chapelle Saint-Aubain

Rue Delvaux, 8 - 5000 Namur  
Tél. : +32 (0)2 550 00 20

### Dimanches et fêtes

Messe lue 09h00  
Grand-messe 10h30

### En semaine

Samedi 10h00

## 6. Carmel du Sacré-Coeur

Rue des Wagnons 16 - 7380 Quiévrain  
Tél. : +32 (0)65 45 81 65  
e-mail : [bruxelles.stjoseph@fsspx.be](mailto:bruxelles.stjoseph@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00  
Grand-messe 10h00

### En semaine

Messe lue 08h00

## 7. Liège Eglise du Sacré-Coeur

Steffeshausen, 5 - 4790 Burg Reuland  
Tél. : +32 (0)80 46 00 13  
e-mail : [bruxelles.stjoseph@fsspx.be](mailto:bruxelles.stjoseph@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00  
Grand-messe 09h30

## 8. Gerwen Prieuré Saint-Clément

Heuvel, 23 - 5674 RR Nuënen Gerwen  
Tél. : +31 (0)40 283 45 05  
e-mail : [c.debeer@fsspx.be](mailto:c.debeer@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30  
Salut du Saint Sacrement 10h00

### En semaine

Lun, Mar, Jeu 18h30  
Mer, Ven 07h15  
Samedi 08h30

## 9. Leiden Chapelle N.-D. du Rosaire

Sumatrastraat, 197 - 2315 Leiden  
Tél. : +32 (0)3 229 01 80  
e-mail : [c.debeer@fsspx.be](mailto:c.debeer@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

### En semaine

Vendredi 19h00  
Samedi 09h00

## 10. Utrecht Eglise Saint-Willibrord

Minrebroederstraat, 21 - 3512 GS Utrecht  
Tél. : +31 (0)40 283 45 05  
e-mail : [c.debeer@fsspx.be](mailto:c.debeer@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

### En semaine

Vendredi 19h00  
Samedi 11h00

## 11. Kerkrade Eglise sainte-Marie-des-Anges (en allemand)

Pannesheiderstraat, 71 - 6462 EB Kerkrade  
Tél. : +31 (0)40 283 45 05

### Dimanches et fêtes

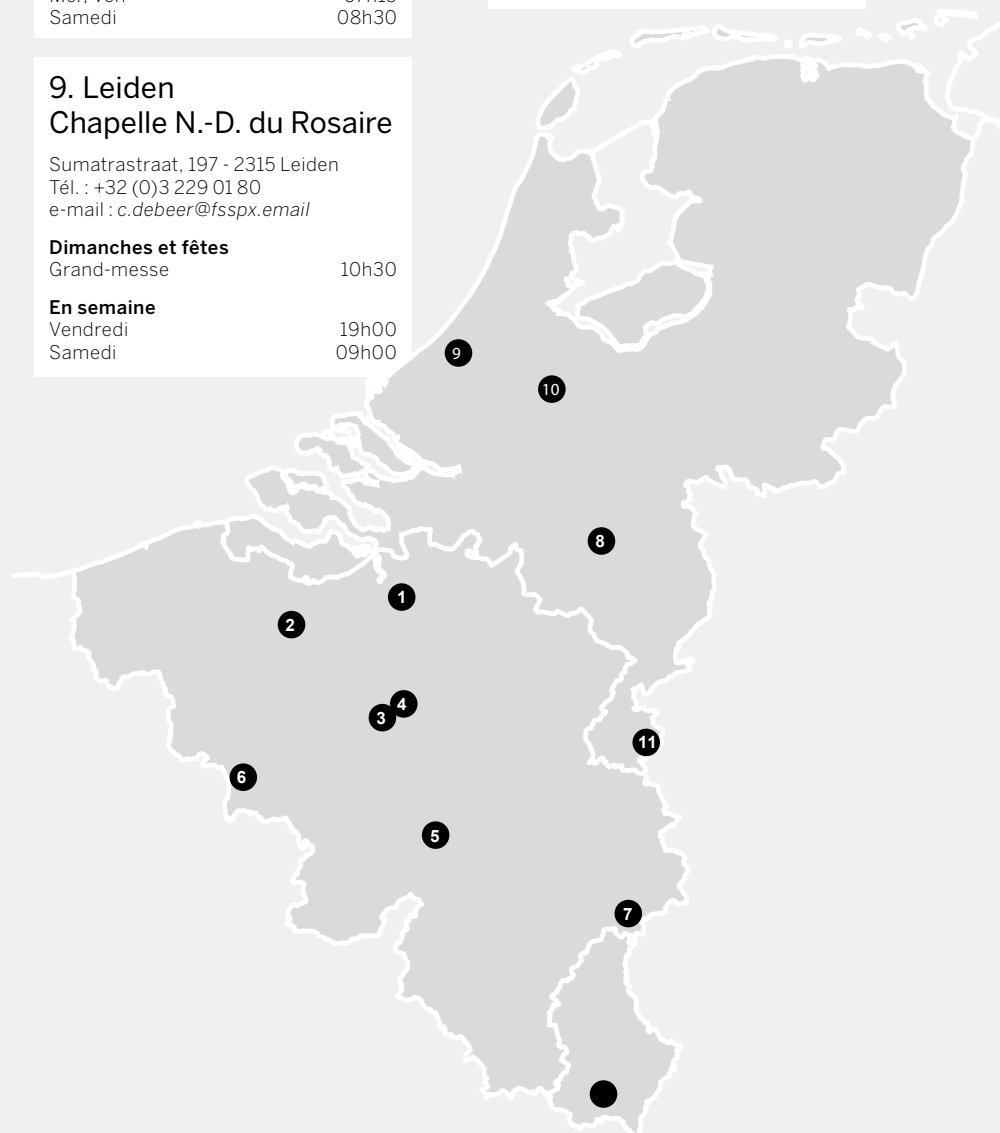
Grand-messe 9h30

## 12. Luxembourg Chapelle Saint Hubert

Lameschmillen - 3316 Bergem  
Tél. : +352 (0) 6 21 37 84 14  
Tél. : +32 2 550 00 20  
e-mail : [bruxelles.stjoseph@fsspx.be](mailto:bruxelles.stjoseph@fsspx.be)

### Dimanches et fêtes

Chapelet (et confessions) 17h00  
Messe lue 17h30



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) est une société de vie apostolique de l'Église Catholique Romaine dont le chef légitime est le Pape François.

Fondée par Mgr Lefebvre en Suisse en 1970, et approuvée par l'évêque de Fribourg, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X est internationale avec plus de 650 prêtres vivant dans des communautés réparties dans le monde entier. Dix de ses prêtres œuvrent au Benelux.

Pour-Qu'il-Règne, revue francophone du district du Benelux, veut contribuer à restaurer toute chose dans le Christ-Jésus, en aidant le lecteur à approfondir la vie spirituelle, nourrir la réflexion et approfondir la connaissance de l'histoire de la Chrétienté.